

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de
La Recherche Scientifique



Université El-Haj Lakhdar de BATNA
Faculté des Lettres et des Sciences Humaines
Département de français
Ecole doctorale Algéro-Française
Réseau Est
Antenne de Batna

Mémoire présenté en vue de l'obtention du diplôme de magistère
OPTION : Didactique

Thème

**DES STRATEGIES D'ECOUTE A LA
COMPETENCE COMMUNICATIVE
(Le savoir être en question)
CAS DES ETUDIANTS DU DEPARTEMENT
DE FRANÇAIS DE
L'UNIVERSITE DE BATNA**

Sous la direction du :

Dr DAKHIA Abdelouahab

Présenté par :

M^{lle} BELAGOUN Radia

Membres de Jury :

Le Président : Dr Métatha Mohamed El Kamel	Maître de conférences	Université de Batna
Le Rapporteur : Dr Dakhia Abdelouahab	Maître de conférences	Université de Biskra
L'Examineur : Dr Manaa Gaouou	Maître de conférences	Université de Batna
L'Examineur : Dr Dahou Foudil	Professeur	Université de Ouargla

ANNEE 2006/2007

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de
La Recherche Scientifique



Université El-Haj Lakhdar de BATNA
Faculté des Lettres et des Sciences Humaines
Département de français
Ecole doctorale Algéro-Française
Réseau Est
Antenne de Batna

Mémoire présenté en vue de l'obtention du diplôme de magistère
OPTION : Didactique

Thème

**DES STRATEGIES D'ECOUTE A LA
COMPETENCE COMMUNICATIVE
(Le savoir être en question)
CAS DES ETUDIANTS DU DEPARTEMENT
DE FRANÇAIS DE
L'UNIVERSITE DE BATNA**

Sous la direction du :

D^r DAKHIA Abdelouahab

Présenté par :

M^{lle} BELAGOUN Radia

Membres de Jury :

Le Président : Dr Métatha Mohamed El Kamel	Maître de conférences	Université de Batna
Le Rapporteur : Dr Dakhia Abdelouahab	Maître de conférences	Université de Biskra
L'Examineur : Dr Manaa Gaouou	Maître de conférences	Université de Batna
L'Examineur : Dr Dahou Foudil	Professeur	Université de Ouargla

ANNEE 2006/2007

DEDICACE

A l'homme le plus cher au monde, mon père

A celle qui m'a appris à prendre la bonne direction, ma mère

A mon âme sœur nounou pour sa précieuse assistance

*A mes frères et sœurs, belles sœurs, à mes nièces et neveux et
surtout mon beau frère moussa*

*A tous mes amis : Fares, Souad, Linda, Souad, Lilia, Naima, Amina,
Toufik*

A toute ma famille

A ceux qui m'aiment

REMERCIEMENTS

✚ Je tiens à remercier infiniment mon promoteur, le docteur DAKHIA Abdelouahab pour sa modestie, pour son soutien, sa patience et surtout pour ses remarquables conseils.

✚ Je remercie énormément le responsable de l'Ecole Doctorale de Français le docteur ABDELHAMID Samir pour son affabilité et son savoir-faire.

✚ Mes remerciements vont également à l'égard du docteur KHADRAOUI Saïd qui s'est présenté toujours serviable.

✚ Un grand merci pour le docteur DAHOU Foudil qui a rendu ma vision plus claire.

✚ Un vif merci pour le docteur METATHA Mohamed el Kamel d'avoir accepté d'être le président du jury.

✚ J'exprime toute ma reconnaissance au docteur MANAA GAOUOU d'avoir été toujours à la hauteur.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION

GENERALE.....	09
---------------	----

CHAPITRE 1 : L'ECOUTE... SOUBASSEMENT

COMMUNICATIF.....	15
-------------------	----

Introduction.....	16
-------------------	----

1.1 Démystification et démythification de la notion de l'écoute.....	17
--	----

1.1.1 Essais de définition.....	17
---------------------------------	----

✓ Univers linguistique.....	17
-----------------------------	----

✓ Univers didactico-pédagogique.....	18
--------------------------------------	----

✓ Univers psychologique.....	19
------------------------------	----

1.1.2 L'écoute et l'univers d'incompréhension : des conflits et des malentendus.....	20
--	----

✓ L'écoute et la gestion des conflits et des malentendus.....	21
---	----

✓ L'écoute génératrice d'entente.....	21
---------------------------------------	----

1.1.3 Axiologie de l'écoute : pour une éthique de l'écoute.....	22
---	----

1.2 L'écoute voix et voie de mise en confiance.....	23
---	----

1.2.1 Réciprocité de l'écoute : phase pré-dialogale.....	25
--	----

1.2.2	L'écoute et l'interaction.....	27
1.2.3	Au cœur de l'écoute : les échanges.....	30
1.2.4	L'écoute : une saisie de l'implicite.....	33
1.3	L'écoute et les processus cognitifs mis en œuvre.....	35
1.3.1	Traitement et stockage de l'information.....	35
1.3.2	Audition, perception et écoute.....	37
1.3.3	La mémorisation.....	39
1.3.4	Corrélation production et compréhension	41
	Conclusion.....	44
	 CHAPITRE 2 : DIDACTISATION DE L'ECOUTE...DE LA STRATEGIE A LA PRODUCTION.....	 45
	Introduction.....	46
2.1	Didactique du FLE et centration sur l'apprenant.....	47
2.1.1	Ecoute et formation didactico-pédagogique des enseignants.....	48
2.1.2	La motivation condition sine qua none de l'écoute.....	50
2.1.3	Ecoute et autonomie.....	52
2.2	Les stratégies d'écoute.....	54
2.2.1	La nature du paysage sonore.....	57
2.2.2	Les gestes : facilitateurs de la compréhension.....	60

2.2.3	L'écoute active : une assurance de l'enseignement-apprentissage du FLE.....	62
2.2.4	Les activités : concrétisation de l'écoute active.....	64
2.2.5	Ecoute et pédagogie de l'oral.....	65
2.3	L'écoute fondatrice de la compétence communicative.....	67
2.3.1	Ecoute et communication.....	67
2.3.2	Fondements nécessaires à la mise en place de la compétence communicative.....	69
2.3.3	L'écoute et la compétence communicative.....	70
2.3.4	Les représentations : empêchement de l'écoute.....	71
2.3.5	L'écoute : espace présentiel et interculturel.....	74
	Conclusion.....	77
	CHAPITRE 3 : POUR UNE PRATIQUE ENTREPRENANTE ET EFFICIENTE DE L'ECOUTE.....	78
	Introduction.....	79
3.1	L'expérimentation.....	81
3.1.1	Cadre général.....	81
3.1.2	Objectifs de l'expérimentation.....	82
3.1.3	Activités catalyseurs de l'écoute.....	82
3.2	Applications et observations.....	86

3.2.1	Ecoute et prise de notes.....	86
3.2.2	Débat avec reformulation obligatoire.....	88
3.2.3	Les gestes et le regard.....	90
3.3	Questionnaire.....	92
3.3.1	Description.....	92
3.3.2	Analyse des résultats.....	93
3.3.3	Remarques générales.....	103
	Conclusion.....	104
	CONCLUSION GENERALE.....	106
	Annexe	110
	Références bibliographiques.....	114

INTRODUCTION

INTRODUCTION GENERALE

Notre monde connaît dans cette aire de la mondialisation/globalisation de grandes mutations tant sur le plan politique qu'économique. Les répercussions demeurent incontestables et indiscutables sur l'univers éducatif et particulièrement celui de l'enseignement-apprentissage des langues étrangères entre autre le Français. Ces changements ne cessent de s'accroître de plus en plus et exigent une prise de conscience ayant trait à la formation de l'individu tout en prenant en charge ses représentations. Cette prise en charge présiderait à la construction de sa personnalité.

Dans une perspective didactico-pédagogique d'enseignement-apprentissage du FLE, l'apprenant est au centre d'intérêt, l'écouter serait une priorité, le former à l'écoute - s'écouter et écouter les autres-demeure une nécessité pour son épanouissement et son bien être scolaire et surtout sociétal. Lequel bien être dépend d'une utilisation efficiente et consciente des procédés didactico-pédagogiques d'où découlent des pratiques et des conduites enseignantes et apprenantes facilitatrices de tout processus d'enseignement-apprentissage. Ces pratiques favorisent la compréhension, la connaissance et la reconnaissance de l'autre ; l'écoute serait dans ce cas l'élément essentiel à prendre en compte de cette opération éducative préparatrice à une intégration sociétale sans heurts.

Crozier note à ce sujet que l'écoute est parfois absente dans l'éducation nationale, comme dans la plupart des entreprises " *Le problème le plus fondamental des entreprises modernes, c'est l'écoute de la réalité...l'écoute profonde du vécu des différents participants*"¹

¹ CROSIER in R. SIMONET, J.SALZER, R.SOUDEE, former à l'écoute : 55 fiches de formation à l'écoute, Ed d'organisation, Paris, 2004, p, 2

Cela correspond à la classe de langue qui n'est que l'espace vital des partenaires de l'acte d'enseignement-apprentissage du FLE où l'absence de l'écoute réciproque entre enseignant et apprenants entre apprenants signifierait l'échec de toute entreprise et/ou action entreprenante.

MOTIFS DU CHOIX :

L'enseignement-apprentissage devrait garantir l'aide nécessaire à l'apprenant pour s'adapter au futur, et en vue de préparer ce citoyen à participer activement à l'édification de cet avenir, son avenir.

L'écoute ne peut se développer ni se généraliser que dans le contexte d'une politique plus globale de développement culturel, cela correspond à l'idée de D. COSTE² qui note qu'il faut intégrer l'interculturel -l'écoute réciproque- qui permet une relecture plus consciente du contact avec l'altérité dans le quotidien de la didactique ; la classe de langue devient le lieu propice où l'écoute se cultive au point où tout le monde écoute et s'écoute au sens réfléchi et réciproque.

Cette centration sur l'apprenant, citoyen conscient, ouvert et responsable et sa formation à l'écoute : s'écouter et écouter les autres constituent les principales raisons du choix de ce thème. Lequel thème reste au centre des débats à une échelle universelle où il est question du dialogue des cultures et des civilisations. En effet, sans l'écoute des uns aux autres, aucune réconciliation ni reconnaissance et par conséquent entente ne pourrait se réaliser.

² D.COSTE, « didactique au quotidien » Le français dans le monde "numéro spécial", HACHETTE, Paris, juillet 1995, p, 9

PROBLEMATIQUE :

Toute écoute est en étroite dépendance avec la compréhension orale qui suppose la connaissance du système phonologique et la valeur fonctionnelle des structures linguistiques véhiculées, sans oublier les facteurs extralinguistiques comme (les gestes ou les mimiques...). L'acquisition d'une compétence de communication orale n'est pas spontanée, elle tourne autour d'une triade qui est l'ensemble des savoirs, du savoir-faire et du savoir-être à tous les niveaux linguistique, culturel, discursif et stratégique. De plus, l'aspect oral de la communication exige la prise en compte de la pratique dans tout enseignement-apprentissage en relation avec cet oral parce qu'on apprend à parler en parlant.

Pour ce faire, nous devons nous rendre compte dans toute situation de communication des stratégies d'enseignement et des stratégies d'apprentissage développées par les partenaires (enseignant / apprenant) dans une dimension d'actions réciproques qui aboutissent à la modification des comportements et attitudes de chacun. Ces interactions recouvrent plusieurs aspects liés à la fois à l'environnement pédagogique (contexte social, cadre spatio-temporel,...) et aux types de relations qui unissent l'enseignant et l'apprenant.

Parmi ces stratégies le savoir écouter comme point de départ qui est à la base des quatre capacités majeurs (écouter, lire, écrire, parler) parce que mieux écouter c'est aussi un moyen pour mieux dire, mais l'écoute n'échappe pas à de nombreux inconvénients ; elle dépend des stratégies et du savoir encyclopédique par ce que ces stratégies englobent : des représentations, des préjugés, des stéréotypes, des clichés, des idées, des opinions, des normes, des sentiments, etc. Et que ces derniers guident chacune de nos actions. C'est pourquoi la didactique fait appel à des approches qui donnent priorité à la maîtrise des stratégies et des pratiques telle que l'approche communicative.

Par conséquent notre préoccupation majeure à trait au savoir écouter qui permet plus au moins une communication réussie. Nous nous interrogeons ainsi, sur la mise en place des stratégies de compréhension qui mène au fur et à mesure à une compétence de production et notre réflexion portera aussi sur les activités de l'écoute dans les pratiques de classe.

Notre réflexion porte sur l'écoute dans une perspective didactico-pédagogique, c'est-à-dire nous nous intéressons à l'écoute en tant que moment nécessaire à tout enseignement-apprentissage et particulièrement celui des langues étrangères(FLE). Nous nous interrogeons sur l'installation en classe de FLE d'une écoute efficiente, réciproque, et responsable qui permettrait la mise en place d'une compétence de communication synonyme d'un savoir-être et d'un savoir se situer qu'elle que soit le contexte.

HYPOTHESES :

Si l'écoute demeure un moment capitale dans la classe du FLE, nous supposons que la mise en place d'une compétence ayant trait à l'écoute: écouter les autres et s'écouter soi-même demeure un auxiliaire pédagogique qui présiderait au succès et à l'échec de tout enseignement-apprentissage; là réside notre première hypothèse.

Quant à la deuxième hypothèse, porte sur si l'écoute serait ce facilitateur de la réalisation de la communication pédagogique et par conséquent de ce partenariat. De là, est née la troisième hypothèse à savoir cultiver l'écoute en classe de FLE serait synonyme de la formation d'un citoyen responsable et d'une société consciente.

METHODOLOGIE:

Notre travail de recherche s'inscrit dans une approche empirique . Laquelle approche nous a incité à procéder par l'observation et l'analyse. Pour ce faire, nous avons choisi pour notre investigation des étudiants du département de français de

l'université de Batna-premiers partenaires du processus d'enseignement-apprentissage du FLE-qui constituent avec les enseignants la population qui va nous permettre de déceler l'influence qu'a l'écoute sur la mise en place des compétences de communication en classe.

Nous avons proposé à ces étudiants trois activités qui ont un rapport étroit avec la notion de l'écoute; lesquelles activités nous permettraient de découvrir les attitudes, pratiques et les comportements de ces étudiants à la tâche d'une part et d'autre part, ces travaux confirmeront ou infirmeront nos hypothèses avancées ci-dessus.

Pour cerner la notion de l'écoute et son influence sur l'enseignement-apprentissage du FLE, nous avons utilisé le questionnaire que nous avons adressé aux enseignants- seconds partenaires de l'acte éducatif-dans le but de détecter leurs opinions et par conséquent leurs attitudes et leurs pratiques enseignantes en rapport avec l'écoute.

Notre travail de recherche s'organise en trois moments complémentaires. En premier lieu, nous nous sommes intéressés à la notion de l'écoute en vue d'une démystification et d'une démythification. En second lieu, il s'agit de découvrir la relation existant entre l'écoute et le contexte didactico-pédagogique. Enfin, notre réflexion porte sur l'écoute en milieu universitaire et nous nous sommes interrogés sur la place de l'écoute chez les partenaires de l'opération d'enseignement-apprentissage à savoir les étudiants et les enseignants.

Nous pensons que ce plan, s'organisant selon une vision tripartite (trois chapitres) , est susceptible de rendre compte des tenants et des aboutissants de ce moment capital dans l'enseignement-apprentissage du FLE à savoir l'écoute.

L'écoute demeure un acte et/ou un comportement social que tout enseignement-apprentissage doit prendre en charge en vue de doter tout apprenant futur citoyen. De plus, cette écoute est nécessaire dans toute interaction dans toute rencontre et surtout pour toute entente et une existence commune.

CHAPITRE 1: L'ECOUTE SOUBASSEMENT COMMUNICATIF

INTRODUCTION

Ecouter est la voix et la voie que toute communication doit emprunter en vue de la réalisation de ses objectifs à savoir l'échange, l'aide, la conviction et surtout l'enseignement-apprentissage des langues (FLE). Dans cette dimension communicative, l'écoute au sens le plus large remplit plusieurs fonctions parmi lesquelles nous citons qu'elle est le fondement de tout échange, écouter signifie être conscient de soi-même et de l'autre pour pouvoir saisir les mots et surtout le sens que véhiculent ces mots.

L'approche communicative affirme que la clé de l'écoute se trouve dans le rapport de cette dernière avec l'individu lui-même, cela correspond parfaitement à certains principes souligner par *H.TROCME-FABRE*

" Le comportement est déterminé non plus par l'environnement mais par l'individu lui même (...) le contrôle de l'acte ne peut appartenir qu'a l'apprenant (...) ses performances dans la langue étrangère sont construites à partir des attentes des structures langagière elles-mêmes élaborées à partir de ce qu'il écoute. " ³

En conséquence, il y a dans la nature même de l'écoute, ce statut unique à l'image du catalyseur, du déclencheur du dialogue ou de la discussion mais en classe ou dans la vie quotidienne, on n'écoute pas tout, et on n'écoute pas tous de la même façon ; on écoute d'une oreille, frivole ou attentive peu importe, l'attention est prêtée à ce qui nous motive et ce qui nous intéresse. Que l'écoute en classe du FLE soit présente pour qu'il y ait motivation et intérêt est l'objectif de tout enseignement-apprentissage soucieux de la réalisation de ces objectifs.

³ H. TROCME-FABRE in E. GUIMBRETIERE, phonétique et enseignement de l'oral, Didier, Paris, 1994, p, 54

Dans la situation de communication, les dimensions auditives, réceptives, gestuelles et corporelles de la parole sont omniprésentes dans toute situation de discours et d'interaction directe et/ou indirecte. Ces dimensions sont évaluées dans le vécu perceptible différemment développé selon chaque individu, elles participent largement à déterminer les contenus et les modes des échanges.

1.1 DEMYSTIFICATION ET DEMYTHIFICATION DE LA NOTION DE L'ECOUTE :

Toute notion pose d'emblé la difficulté de sa saisie et par conséquent sa compréhension. L'écoute en tant que notion refuserait toute acception, toute signification, tout sens... ne prenant pas en considération tous les éléments déterminant de son essence à savoir, particulièrement, les acteurs de la situation de communication. De là, il est primordial, en vue de déterminer le rôle de l'écoute, dans une classe de langues (FLE), de démystifier et de démythifier au sens d'éclairer cette notion pour que toute pratique pédagogique ayant trait à l'échange, à la communication, au dialogue soit efficiente et opérante.

1.1.1 ESSAIS DE DIFINITION :

Multiples sont les définitions se rapportant à cette notion de l'écoute mais aucune, à elle seule, ne pourrait rendre compte d'une façon exhaustive et objective des différentes acceptions que comprend l'écoute et qui constituent son essence.

✓ Univers linguistique:

D'une part, l'écoute représente la condition sine quanone de toute prise de parole en vue d'une communication orale efficiente. Dans toutes ces situations de communication orales, les interlocuteurs se sentent interpeler et doivent échanger. Lequel échange exige une attention particulière de tout un chacun ; l'écoute devient

primordial. L'une des spécificités majeures de l'écoute demeure la réciprocité. A tout moment, celui qui parle organise son discours en fonction de ce qu'il entend.

D'autre part, l'étymologique ne fait que renforcer le linguistique ; en effet, écouter est d'origine Latine " Auscultare "¹⁴: être tout ouïe c'est-à-dire être attentif à, tenir compte de ce que quelqu'un dit, explique ; de sa volonté, de ses désires . être à l'écoute c'est " *Etre attentif à ce qui se dit, et plus généralement à ce qui se passe (...) la capacité d'écouter autrui* "⁵

Par conséquent ; si on n' écoute pas au sens d'être "attentif " on ne peut pas répondre à aucune question. Partant, on ne saurait répliquer, et cela signifierait une absence malgré la présence.

De la, on distingue l'audition qui est la (perception " normale " d'une production orale, en situation de communication courante) de l'écoute (qui vise la transcription et l'analyse de la production) ⁶

✓ **Univers didactico-pédagogique:**

Dans toute situation de communication pédagogique où les interlocuteurs enseignant et apprenants sont caractérisés par un certain partenariat, l'écoute serait indispensable en vue de la réalisation de tout objectif arrêté. Il est question d'un face-à-face dans cette situation d'Enseignement-Apprentissage du FLE.

Dans ce Face-à-face, on écoute mais on regarde aussi ce qui se dit , qui le dit ? comment ? où et quand ? et surtout quelles attitudes, quels regards et quels

⁴R.SIMONET, J.SALZER, R.SOUDEE, op.cit.p, 4

⁵ Le petit LAROUSSE ILLUSTRÉ, la référence vivante d'un monde vivant, Paris, 1991, p, 350

⁶ F.VANOYE, J.MOUCHON, J.P.SARRAZAC, pratiques de l'oral, Armand colin, Paris, 1981, p, 25

movements caractérisent les protagonistes. Le corps et les gestes sont au service de la parole, laquelle parole serait insignifiante parfois sans ces gestes, sans ce corps.

Dans une optique didactico-pédagogique d'enseignement-apprentissage du FLE, l'écoute serait indispensable et nécessite des stratégies de la part des deux partenaires de ce processus ; cette mise en place préparerait l'apprenant ce futur citoyen à une vie professionnelle.

✓ **Univers psychologique:**

L'écoute est omniprésente dans la vie de tout un chacun: l'écoute autoritaire à l'image de l'expression souvent répétée et significative en classe et surtout celle du FLE, *silence ! écoutez !*, l'écoute par politesse, l'écoute passion; écouter des heures de la musique, l'écoute soumise devant un politicien ou philosophe, l'écoute imaginaire; utiliser l'intuition dans le processus de guérison, et aussi s'écouter écouter son cœur, suivre son impulsion ... C'est ce qui nous amène à dire que l'écoute est partiquée au quotidien.

Toutefois, écouter ne signifie pas simplement apaiser l'autre en prétendant être à son écoute, il n'est pas question d'écoute sans saisie ni compréhension, sans que tout un chacun des interlocuteurs prettent attention. L'écoute fonctionne comme un miroir, elle favorise toute réception et toute émission. Ecouter engendre s'écouter au sens réciproque du terme ; la parole ne serait signifiante que lorsqu'elle est écoutée, prise en considération par les interlocuteurs.

1.1.2 L'ECOUTE ET L'UNIVERS D'INCOMPREHENSION DES CONFLITS ET DES MALENTENDUS :

Les conflits et les malentendus de quelques natures qu'ils soient : linguistique et/ou culturel rendent difficile parfois impossible toute écoute au sens d'entendement et d'adhésion à cet univers d'entente. C'est forcément en situation de conflit qu'on a le moins envie d'écouter ; on avance toujours un argument de force ; pour enfoncer l'autre *tu dis n'importe quoi* ; pour critiquer *si tu as dit ça, c'est que tu...* mais même dans ces cas, il faut écouter le minimum pour contre-argumenter.

Comme il existe une écoute bienveillante, il existe aussi une écoute malveillante qui conduit à de graves situations ; le rejet et la haine ne peuvent être que le résultat d'une incompréhension et par conséquent le malentendu et le conflit sont à l'origine de toute interruption du dialogue ou de la discussion.

Pour donner une assise solide à toute situation de communication et éviter plus au moins les malentendus, il est non seulement nécessaire d'écouter, mais il est important aussi de vérifier l'écoute compréhensive, *d'après ce que tu viens de dire, je comprends que...* Grâce à une écoute attentive, réciproque et approfondie, les malentendus peuvent devenir une réconciliation comme la plupart des guerres qui se terminent après maturation du conflit par une négociation, *écoute réciproque*.

L'espace classe pourrait ne pas baigner dans l'univers des malentendus et des conflits à condition que l'écoute entre partenaires de l'opération d'enseignement-apprentissage soit omniprésente incitative et surtout provocatrice de production ; écouter pour produire.

✓ **L'écoute et la gestion des conflits et des malentendus :**

Toute réflexion sur l'écoute conduit à l'interrogation sur les inter-relations entre individus et surtout-en ce qui concerne notre thème-entre les partenaires de l'opération d'enseignement-apprentissage du FLE. Ce contact génèrera des conflits entre porteurs de culture, au sens des savoirs, différentes. Seule une maîtrise de la situation classe des langues (FLE) serait capable de résoudre ce conflit en procédant par une démocratie pédagogique ayant trait à l'écoute.

En effet, écouter , s'écouter les uns les autres et parler et laisser les autres s'exprimer sont les éléments essentiels qui président à la gestion des conflits et des malentendus en vue de les minimiser.

Dans cette perspective et l'apprenant et l'enseignant se sentiront rassurés et en sécurité et prêteront attention à ce qui se dit. Il n'est plus question de monopoliser la parole ; l'enseignant n'est plus celui qui détient le savoir il est le guide et le gestionnaire d'une situation de communication où l'écoute doit être omniprésente.

✓ **L'écoute génératrice d'entente :**

Les conflits et les malentendus n'enfantent pas seulement la querelle, la dispute et la démission ; grâce à une écoute responsable critique et réfléchie, ces conflits et malentendus se transforment en entente et accord entre les interlocuteurs. En effet, les clichés, les présupposés et les stéréotypes sont souvent à l'origine des malentendus et une bonne écoute resoudrait tout problème et éclairerait toute situation ambiguë et confuse.

Il serait indispensable, de ce fait, que les pratiques , les conduites et les comportements pédagogiques soient centrés sur la notion de l'écoute. Laquelle

notion représentera la base sur laquelle s'appuie toute réflexion concernant les objectifs, les compétences, les stratégies... enseignantes et apprenantes.

1.1.3 AXIOLOGIE DE L'ECOUTE: POUR UNE ETHIQUE DE L'ECOUTE

L'écoute reste un moment de la vie de toute personne. Lequel moment est sous-tendu par l'intention que prête tout un chacun à cette écoute. Elle assure la continuité et surtout la pérennité de ce moment si capital dans l'être de toute personne respectueuse de l'écoute. C'est ce climat de respect et d'entente qui doit colorer le milieu classe de langues. L'écoute peut être bienveillante grâce à la modestie des partenaires, la reconnaissance, des valeurs et des principes des uns et des autres. L'écoute peut être aussi, malveillante ; c'est-à-dire chacun en use à sa convenance et ne pas savoir écouter signifierait l'échec et toute communication s'interrompt.

De plus, l'écoute ne peut être bonne ou mauvaise parce qu'on est, parfois, obligé à écouter en vue de l'utiliser contre l'autre ou pour contre argumenter. Toutefois, il y a une éthique de l'écoute, qui rejoint l'éthique du secret, de ce qui est déclaré par l'écoute chez un psychanalyste, le secret médical...

Seul l'être humain, gouverneur et gestionnaire de cette écoute pourrait être le gardien de l'éthique, de la déontologie de tout ce qui se rapporte aux valeurs humaines. Lesquels gestion et gouvernement doivent caractériser le climat pédagogique-didactique et être à la base de toute communication pédagogique et relation entre partenaires de ce processus d'enseignement-apprentissage du FLE.

1.2 L'ECOUTE VOIX ET VOIE DE MISE EN CONFIANCE :

Les multiples recherches des écoles méthodiques sur les pratiques communicatives ont pris en considération la parole et ont donné naissance à toute une didactique de l'oral sous-tendue sur l'analyse de la parole et ses variations selon le contexte ; la parole demeure en corrélation avec l'écoute qui serait à la base de sa réalisation. Sans une écoute attentive aucune parole ne pourrait se produire. Grâce à l'approche communicative et surtout à la linguistique énonciative, on distingue aujourd'hui le système autonome de la langue parlée. En effet, la parole qu'on écoute n'est pas seulement constituée d'énoncés mais la situation d'énonciation joue un rôle primordial dans la compréhension.

Aborder le système oral veut dire prendre conscience que la parole est composée de deux versants- côté *code* et côté *corps*-, celui des facteurs issus du discours prononcé et celui de la situation de communication où il a été prononcé que nous résumons en paraphrasant *M.BUTZBACH-RIVERA*⁷.

- ✓ Les conditions d'émissions et de réception contenant les composantes physiques, visuelles et auditives de la situation de communication ;
- ✓ Un discours organisé avec des répétitions, des raccourcis, des hésitations ;
- ✓ Le découpage en unités linguistiques significatives (souffle, accents, intonations..., etc.) ;
- ✓ Les facteurs sonores porteurs de sens comme la voix (tendre, agressive, accélérée, posée, etc.).

⁷ H.BOYER, M.BUTZBACH, M.PENDANX, nouvelle introduction à la didactique du français langues étrangère, CLE international, Paris,2001,p,88

Ce qu'on écoute, c'est ce que l'autre dit de lui-même et des autres, et surtout sur le monde par sa parole, son ton ; ses émotions, sa voix C'est cet espace subjectif dans baigne toute parole sollicitant une écoute attentive, consciente et responsable. C'est aussi ce qui fait que toute parole à un côté *code* est un côté *corps* ; certains individus maîtrise le code et arrivent souvent à leur objectif en parlant, en revanche d'autres individus possèdent un langage tellement raffiné, épuré et recherché et qu'on n'arrive pas à les écouter ni les comprendre. C'est l'association entre ces deux composantes code et corps et l'harmonie entre le cognitif et l'émotionnel qui permettent la réalisation de toute communication. *"La parole infiltre le corps et celui-ci la relaie, la supplée dans son message."*⁸

Ecouter l'autre, c'est écouter cet espace intime, sa voix comme substance sonore. Cette voix qui se compose de deux éléments primordiaux : la phonation ; élément de sons caractérisant toute voix qui englobe la respiration et la vocalisation et l'élocution (émission des mots avec les sons) qui englobe la prononciation et articulation des voyelles et des consonnes, le débit, l'hauteur et l'intensité.

C'est à travers les mots, l'intonation et le timbre de la voix que l'interlocuteur forme une image de son locuteur. La voix peut trahir en exprimant le nombre d'implications par exemple celui qui parle à voix haute exprime la volonté de s'imposer tandis que celui qui parle trop bas donne l'impression d'hésiter.

Pour un enseignement-apprentissage opérant de l'écoute, les partenaires présents doivent prendre consciences de tous les facteurs mis en œuvre dans cette situation parce que *"l'humeur du moment est contagieuse."*⁹ Dans cette situation d'enseignement-apprentissage, si les apprenants sont en face d'un enseignant calme,

⁸ R. SIMONET, J.SALZER, R.SOUDEE, op.cit. p, 10

⁹ K.EL KORSO, communication orale et écrite, Ed DAR EL GHARB, Alger, p, 54

ils seront calmes et détendus, en revanche, si leur enseignant est pressé et nerveux, ils ont tendance à rejoindre son humeur. De ce fait, cet enseignant trahira à sa mission de guide dans un partenariat où il assure le bon accomplissement de l'écoute qui est à la base de la réalisation de la communication pédagogique.

En effet, c'est la voix qui adoucit la situation et fixe le ton de la communication pour garantir le confort et l'efficacité de tout objectif en vue de sa réalisation. La parole ne sert pas uniquement à informer ou communiquer, c'est avant tout une mise de contact qui peut s'accompagner d'une résolution amicale ou violente.

1.2.1 RECIPROCITE DE L'ECOUTE : PHASE PRE- DIALOGALE

Dans la perceptive du discours oral, l'écoute est primordiale, elle est présentée comme une phase qui précède la réalisation de tout échange verbale. Elle est considérée comme un processus conversationnel qui guide toute compréhension réciproque à travers le dialogue.

Nombreuses sont les recherches qui s'intéressent à l'analyse du discours et entre autre le dialogue. Ces travaux visent à faire de cette situation communicative un lieu où s'édifient entre les participants des relations interpersonnelles qui se fondent sur un respect mutuel dans toute communication qui a pour objectif l'entente et le développement de l'échange conversationnel.

Ecouter l'autre suppose qu'il y aura interaction sociale où le psychologique, le linguistique, l'historique, le culturel surtout sont en étroite corrélation. Ces éléments sont déterminant et identifiant de tout acte de parole. C'est pour quoi chaque partenaire doit modifié et ajusté ses propos et ses comportements en fonction de son partenaire, en orientant sa visée vers l'entente.

Pour *G.HABERMAS*¹⁰ ce sont ces interactions, de type communicationnel et dialogique, qui explique la constitution des relations interpersonnelles et institutionnelles de nos sociétés contemporaines.

Pour cela chaque interlocuteur tente à la fois de se faire comprendre et cherche à comprendre les autres à travers des actes de paroles.

En outre, il est à noter aussi que l'écoute réciproque doit être le revêtement de toute pratique *dialogique* parce que "*dialoguer est différent de converser.*"¹¹

Le dialogue n'est pas une forme aisée d'échange comme la conversation ; pour ce faire il nécessite une intention déterminée par la réciprocité et la polyphonie. Il se réalise par le biais d'une égalité ressentie et éprouvée, une écoute attentive, le respect des différences voire une intersubjectivité. En effet, la théorie de "*l'agir communicationnel*"¹² explique le social à travers le processus communicationnel dans lequel le langage joue un rôle très important.

HABERMAS définit cet agir communicationnel comme :

*"L'effort de l'intercompréhension qui se réalise grâce aux participants d'un groupe d'interlocuteurs. Chaque locuteur s'efforce donc de rendre compréhensible ses propos tout en s'intéressant réellement aux choix de l'autre et respecter les différences d'opinion parce que le principe de l'éthique communicationnel suppose l'égalité de tous."*¹³

¹⁰ G.HABERMAS in. B.BARSOTTI, l'échange dans la philosophie contemporaine, ELLIPSES, Ed Marketing, Paris, 2002, p, 40

¹¹ M-F.DANIEL, A.DELSOL, apprendre à dialoguer en maternelle, revue : L'AGORA n° 21, Paris, 2002, p, 12

¹² G.HABERMAS in. B. BARSOTTI. op. cit. p, 40

¹³ Ibid.

Dans toute situation de communication entre autre celle de l'enseignement-apprentissage du FLE l'écoute réciproque est à la base dans toute interaction d'échange dialogique.

Le dialogue ne sert pas seulement à communiquer mais d'abord et avant tout à construire collectivement une base solide en dehors de toute monopolisation. C'est dans le dialogue que les idées se construisent et que les représentations évoluent d'où l'échange de type dialogique est différent dans ces buts et dans ses systèmes, il vise la compréhension de l'autre et l'enrichissement de la communication au sens d'être en commun et surtout en vue de la réalisation d'un partenariat basé sur écouter et s'écouter au sens réfléchi et réciproque du verbe.

1.2.2 L'ECOUTE ET L'INTERACTION :

Le rôle de l'enseignement-apprentissage actuel ne se limite pas seulement à doter l'apprenant d'un savoir linguistique c'est-à-dire savoir parler et écrire dans la langue étrangère. L'objectif est plus vaste, il s'agit de préparer l'apprenant à participer activement à l'édification de la société et de l'aider à s'adapter au futur pour son bien être et celui des autres dont dépend son écoute qui représente son être et son avenir.

En effet, cultiver chez cet apprenant l'écoute signifierait sa culture au sein de toute la société parce que cet individu apprenant vit en interaction sociale permanente.

Ainsi, seule une compétence communicative permet à cet apprenant de se situer comme un être humain et sujet social face à un partenaire, différent et semblable en même temps, par ses aptitudes, sa vision du monde et sa culture (l'enseignant). Etant donné que la composante socioculturelle est omniprésente dans toute interaction pour s'écouter, s'échanger, et pour se comprendre, les interlocuteurs

doivent s'appuyer sur leur savoir-faire et doivent prendre conscience des particularités de la communication au sein de chaque groupe, du partage des rôles entre les protagonistes ; parce que c'est de ce partage des rôles que naît le système original de chaque groupe.

Pour ce faire, l'enseignement-apprentissage doit tenir compte de l'écoute ; aire d'interaction dans la formation personnelle et sociale. Pour que chaque apprenant puisse se préoccuper de son apprentissage, coopérer avec les autres et assumer ses responsabilités, la prise en charge s'avère indispensable dans toute situation d'enseignement-apprentissage qui doit en plus s'adapter à la réalité des partenaires de cet acte.

L'interaction dans l'enseignement-apprentissage du FLE réside dans la dimension socioculturelle de l'individu parce qu'il est un être de nature sociale et ce n'est, que par et dans l'interaction et la communication qu'il accède à ses objectifs et touche à l'essence de l'espèce humaine qui demeure l'écoute.

*Rousseau, MARX, Bakhtine, Durkheim*¹⁴ sont les précurseurs d'une certaine interaction sociale (sociologie interactionniste). Bakhtine¹⁵, insiste sur la dimension sociale dans l'édification de la conscience et de la personnalité de l'homme.

Ce n'est pas la société qui s'adapte à l'individu mais au contraire, c'est cet individu qui doit adhérer au monde intérieur de cette société et il doit en plus s'adapter au différent mode d'expression et de communication de la société dans laquelle il se trouve.

*"Le centre nerveux de toute énonciation de toute expression, n'est pas intérieur mais extérieur : il est situé dans le milieu social qui entoure l'individu."*¹⁶

¹⁴ R.VION, la communication verbale : analyse des interactions, HACHETTE, Paris, 2000, p, 19

¹⁵ Ibid.

Nous pensons que pour mieux se situer dans les événements interindividuels, groupaux et inter groupaux et de vivre en harmonie dans la société ; toute compréhension de l'autre au sens de l'écoute doit se réaliser dans le contexte affectif, social et culturel où elle se trouve.

Pour qu'il y ait interaction, l'être humain doit éliminer tout acte d'égoïsme et accepter l'autre tel qu'il est au delà des représentations et des préjugés c'est-à-dire prendre conscience que chaque individu est unique dans son genre et partant l'écouter serait synonyme d'existence des interlocuteurs voire des partenaires de l'opération d'enseignement-apprentissage du FLE.

Ainsi les acteurs (enseignant/apprenant) sont nécessairement dans une interaction permanente puisqu'ils se trouvent dans un même lieu et communiquent entre eux par la langue et par des attitudes comportementales.

L'enseignant dans cette situation d'enseignement-apprentissage est en interaction avec plusieurs apprenants, ce qui fait que l'écoute d'un groupe est à la base dans la gestion de toute classe du FLE parce que c'est au sein du groupe que les apprenants apprennent et se développent le mieux d'où le but est d'éveiller la curiosité de connaître l'autre.

A ce titre *Jean-Pierre JODOIN* déclare que :

"C'est à travers le travail coopératif en groupes restreints que l'élève expérimentera diverses formes d'interaction où les règles et les normes sont présentées. En effet, comment discuter correctement d'un sujet ou participer efficacement à la résolution d'un problème si

¹⁶ Ibid. p, 30

*un élève est incapable d'attendre son tour pour parler ou s'il n'écoute pas l'autre qui parle ou il refuse de reconnaître le bien-fondé d'une idée plus pertinente que la sienne.*²⁰

De ce fait, il est important dans l'enseignement-apprentissage du FLE de lier l'interaction verbale avec langage et l'interaction verbale sans langage parce qu'elles sont complémentaires dans ce processus d'enseignement- apprentissage.

Quelle que soit la société, la culture, l'état psychologique de l'individu, la communication en FLE est caractérisée par une mosaïque de cultures, de représentations et de valeurs propre à chaque groupe et à chaque société. C'est pourquoi, il est important de savoir que dans toute interaction, chacun doit s'habituer à connaître les réalités différentes des siennes afin d'accepter et de comprendre les autres cultures, dans une vision d'ouverture, de tolérance et d'intercompréhension.

1.2.3 AU CŒUR DE L'ECOUTE : LES ECHANGES

Communiquer c'est établir une relation d'échange ; c'est s'impliquer pour l'auditeur comme pour le locuteur. Les échanges quelles qu'ils soient et quelles que soit leur nature (langagière, économique, politique, culturelle...) s'opèrent sous la couverture des échanges humains entre des individus et des sociétés appartenant à des cultures différentes, qui ont leurs propres représentations. Pour paraphraser J.J ROUSSEAU l'échange spontané est l'idéal dans les relations interhumaines "*l'homme médite*"²² ; en effet c'est grâce à la méditation et à la réflexion que l'homme arrive à interpréter ce qu'il écoute ; le droit de s'exprimer, d'échanger est légitime à toute l'humanité.

²⁰ J.P, JODOIN, « Règles de vie et coopération ». Revue : vie pédagogique n°119, Avril, Mai 2001. In http://www.vie.pedagogique.gouv.qc.ca/numeros/119/vp119_28-29.pdf

²² J. J. ROUSSEAU. In. B.BARZOTTI, *L'échange dans la philosophie contemporaine*, Ellipses, Ed Marketing, Paris, 2002, p, 27

Quand à Bernard BARZOTTI l'échange interhumain semble être acquis d'avance par la nature elle-même de cet être humain pour qui la communication est synonyme d'essence. Cet échange se transforme subitement en blocage et incompréhension à l'apparition d'une vérité qui le solidifie et le trouble en même temps qui est le langage qui signifie organisation, transparence et clarté.

" Le langage mobilise l'échange de manière directe, intime, qu'il ne constitue pas seulement une objectivité échangeable, mais une subjectivité articulée, structurée, capable par cette articulation même de se connecter à d'autres subjectivités. "23

Ce qui fait que tout échange est soumis aux limites du langage avec ses interprétations, sélections, oublis, etc. L'ECOUTE, à ce moment serait à la base de cet échange et serait surtout une assurance à sa pérennité.

Les échanges dans l'enseignement-apprentissage du FLE se multiplient davantage grâce à la coopération des disciplines et aux organisations internationales sur les droits de savoir de l'homme. Ces échanges, en particulier les échanges dans les domaines de l'éducation et de l'enseignement-apprentissage, visent à faire du monde un petit village pour connaître l'autre et son système éducatif afin d'échanger les expériences qui ne seront que profitable pour le FLE.

La classe du FLE est dès cet instant, le terrain le plus fertile à la culture et à la mise en place d'une compétence et des stratégies d'écoute en vue d'une participation certaine à l'édification de la société d'appartenance et aussi à celle de ce village planétaire.

Échanger est une volonté, une décision à prendre en pleine conscience parce que dans l'échange, on découvre la vie, on apprend à écouter notre propre réalité et la

²³ Ibid. p p, 27-28

réalité de l'autre. *WEIL*²⁴ qui a profondément médité *Kant* à saisi la double fonction de l'échange qui est à la base de l'intersubjectivité, l'échange ne peut être que le fruit de la raison, de la vérité et de la pratique ou le savoir-faire.

Pour que l'échange devienne enrichissant, nous devons prendre conscience de l'aspect humain dans toute communication et dans tout échange c'est-à-dire la tolérance dans les idées et l'ouverture sur l'autre et sa culture.

Ainsi tout un chacun doit mettre en jeu l'intimité d'une conscience au-delà de toute subjectivité, et traiter l'autre comme il souhaite être traité dans un respect mutuel et réciproque.

*"La réciprocité réelle des consciences est la pierre d'achoppement de toute analyse de la relation à autrui, de toute théorie de l'intersubjectivité."*²⁵

Donc l'écoute qui demeure échange et communication se transforme par l'usage en un acte caractérisant toute situation de communication, entre autre celle de l'enseignement-apprentissage du FLE.

Par conséquent, tout échange doit avoir comme objectif l'entente, la reconnaissance, une action positive envers l'autre... Pour qu'ainsi l'écoute et la parole font vivre et doivent représenter la raison d'être de tout échange.

²⁴ Ibid. p, 17

²⁵ B.BARSOTTI, op. cit. p, 50

1.2.4 L'ECOUTE : UNE SAISIE DE L'IMPLICITE

Une prise en compte des conduites, des traditions, des coutumes, du rituel en un mot du culturel s'impose dans l'enseignement-apprentissage du FLE. Laquelle prise en compte faciliterait la saisie, la compréhension du non-dit, de l'implicite. En effet, la communication humaine ne se résume pas au simple mécanisme d'encodage et de décodage du message entre deux personnes qui partagent le même code " *l'acte du langage [...] peut être considéré comme une expédition et une aventure.* " ²⁶

Entre la production d'un message, son écoute et sa compréhension il n'y a pas toujours harmonie, parce que l'auditeur est amené à construire une image du locuteur d'une part, et d'autre part ce que le locuteur a produit n'est pas tout à fait ce qui a été imaginé. Cela poussera l'auditeur à construire des hypothèses qui vont lui permettre d'accéder au sens ; parce que les composantes et les attitudes des deux partenaires ne sont pas les mêmes, elles sont soumises à leurs valeurs culturelles, à leurs savoirs et à leur propre histoire personnelle.

De là l'ouverture et l'intercompréhension sont au cœur de tout échange langagier, la compréhension de toute production ne se réalise que dans le contexte où elle a été produite entre deux partenaires semblables dans leur compétence linguistique jouant chacun un rôle particulier mais qui sont différents dans leurs savoirs et leurs cultures. " *Le langage est un phénomène [...] qu'on ne peut amputer de sa dimension psychosociale.* " ²⁷

En analysant un acte de langage, ce n'est pas uniquement la langue et ses mots qui vont être visés mais les marques de la dimension socioculturelle et la situation dans laquelle le discours a été produit parce que ce sont les circonstances

²⁶ H.BOYER, M.BUTZBACH, M.PENDANX, nouvelle introduction à la didactique du français langues étrangère, CLE international, Paris,2001,p,38

²⁷ Ibid. p, 43

situationnelles qui donnent sens au mot et non le mot lui-même comme le souligne CHARAUDEAU *"un mot n'existe que dans et par le contexte particulier qui le suscite."*²⁸

*"Le langage n'est pas un code abstrait qui existerait indépendamment des individus qui l'utilisent, il n'existe au contraire et ne prend corps qu'à travers ceux-ci. Car chacun de ces individus qui participent à ces pratiques sociales en est le témoin d'une façon qui lui est propre. Ce qui explique qu'il soit autre chose qu'un simple émetteur et récepteur. Tout acte du langage est le fait d'un individu particulier qui est à la fois sujet collectif et individuel "*²⁹

*Ferdinand de SAUSSURE a mis l'accent sur la fonction symbolique du langage
" sans le langage la pensée n'est qu'une masse amorphe et indistincte. "*³⁰

C'est pour cela que pour comprendre l'autre, il ne suffit pas d'écouter la simple fonction linguistique du langage c'est-à-dire l'explicite, ce que l'autre dit de lui-même, il faut aussi écouter l'implicite, le non dit caché derrière la dimension socioculturelle du locuteur parce que l'implicite joue un rôle primordial dans la compréhension de toute acte de parole. *" C'est l'implicite qui conditionne l'explicité et non le contraire. "*³¹

L'implicite est important dans l'analyse de tout acte de langage et riche de conséquence pour l'enseignement-apprentissage du FLE qui vise l'étude et l'analyse des implicites culturelles, sociales et interpersonnelles dans des situations de communication réels parce qu'un message n'est jamais nettement transmis. En effet, *" un acte de langage signifie toujours autre chose que ce qu'il signifie explicitement. "*³²

Dans toute situation de communication il faut prendre en considération la dimension symbolique et actionnelle du langage parce que la fonction du langage est

²⁸ P. CHARAUDEAU. In H.BOYER, M.BUTZBACH, M.PENDANX, p, 42

²⁹ H.BOYER, M.BUTZBACH, M.PENDANX, op.cit. p, 43

³⁰ F.DE SAUSSURE in R.VION, Op.cit. p, 33

³¹ H.BOYER, M.BUTZBACH, M.PENDANX, op. cit. p, 43

³² Ibid., p, 43

d'exercer toujours une action sur l'autre comme le souligne H. BOYER " *La principale fonction du langage, n'est pas d'exprimer la pensée ou de reproduire l'activité de l'esprit, mais au contraire de jouer un rôle pragmatique dans le comportement humain.* " ³³

Comprendre un acte de langage, quel qu'il soit dépend de l'individu, de son intention, de sa culture, de la société à laquelle il appartient parce que chaque société possède des dimensions psychologiques et socioculturelles conventionnelles entre ses citoyens et qui forment les représentations de toute la société. Dire c'est faire ; dans toute communication, un acte de langage structuré, volontaire, conscient exige des protagonistes des stratégies qui visent à adapter les objectifs de communication aux différentes composantes du contexte spatio-temporel et social de tout un chacun.

1.3 L'ECOUTE ET LES PROCESSUS COGNITIFS MIS EN ŒUVRE :

Le stockage de l'information, sa perception, sa mémorisation, la capacité de son traitement nécessite une mobilisation à tous les niveaux du corps. Tout un processus cognitif est mis en œuvre en vue de la saisie et de la compréhension de cette information ; résultat d'une écoute attentive qui représente le catalyseur de toute compréhension et expression.

1.3.1 TRAITEMENT ET STOCKAGE DE L'INFORMATION :

Dans cette sous-section de notre travail, nous nous consacrerons au traitement de l'information par le cerveau qui est relatif aux trois niveaux de la perception, la relation perception/écoute et au rôle de la mémoire comme le précise E.GUIMBRETIERE dans cette citation : " *Le traitement de l'information sensorielle se fait de façon simultanée, distribuée et non séquentielle à l'intérieur d'une même modalité (visuelle, auditive, etc.* " ³⁴

³³ Ibid., p, 74

³⁴ E.GUIMBRETIERE, Phonétique et enseignement de l'oral, Didier, Paris, 1994, p, 54

Selon les travaux de certains scientifiques, il avérerait que les fonctions de la compréhension et de la production sont physiologiquement liées. L'audition et l'écoute influencent la production de la parole, et la zone qui organise celle-ci est bien activée lors de l'écoute des éléments verbaux que lors de la lecture silencieuse.

La capacité de traitement passe par trois étapes : l'analyse auditive, l'analyse phonétique et l'analyse linguistique c'est-à-dire l'accès au sens du message. C'est pour cela que l'écoute de la parole mobilise tous les mécanismes sensoriels, cognitifs et linguistiques.

Pour atteindre le stade de la compréhension, toute information passe par deux étapes essentielles, la saisie et la localisation de l'information dans l'ensemble de stimuli auditifs et visuels qui arrivent au cerveau en premier lieu et ensuite le traitement de cette information pour pouvoir la stocker en tant que forme signifiante.

Dans ce processus de traitement il paraît que chacun des deux hémisphères du cerveau a un rôle particulier ; l'hémisphère droit prend en charge le traitement des informations générales, tandis que l'hémisphère gauche s'occupe des détails et des opérations les plus difficiles d'où la coopération entre ces deux.

L'oreille est plus apte à traiter des suites sonores que des éléments isolés, ce qui sera plus facile pour le cerveau de stocker les informations et de les classer sous formes signifiantes. Sans cela la compréhension ne serait possible car le système auditif ne garde que momentanément l'élément sonore. La mémoire doit très vite prendre position et faire passer l'information de la mémoire à court terme à la mémoire à long terme et celle-ci ne sera efficace que si on lui présente une information raisonnablement structurée.

Aborder le traitement et le stockage de l'information renvoi directement à la manière de chacun de la retenir, et la capacité de la mémoriser, capacité fondamentale pour l'enseignement-apprentissage du FLE qui doit construire des stratégies et des activités pédagogique en tenant compte de toutes ces données de bases et en particulier les stratégies de l'écoute qui font appel à la mémoire.

Par conséquent, il ressort que la forme linguistique ne sera complètement significative que lorsqu'elle sera réutilisée, produite et comprise par d'autres auditeurs et de là, elle atteindra son véritable statut de structure linguistique signifiante.

1.3.2 AUDITION, PERCEPTION ET ECOUTE :

L'accès au sens qu'il se produise à travers l'oral ou à travers l'écrit, nous oblige à mieux cerner et à circonscrire d'une façon complète la réalité des phénomènes d'audition, de perception et de l'écoute en langue étrangère. Pour ce faire il est important de distinguer entre l'audition, capacité organique de l'oreille à entendre, et la perception qui est l'explication de cette réalité organique.

L'oreille en tant qu'organe de la perception de la parole à ses limitations, elle entreprend des sélections ; elle ne garde que les fréquences des voyelles et surtout les plus graves parce que ce sont ces vibrations qui donnent la mélodie du message et permettent de structurer la parole.

Dans la chaîne sonore, ce sont les consonnes qui donnent sens au contenu du message, tandis que les voyelles assurent une certaine forme sonore d'audibilité parce qu'elles sont plus sonores grâce à leur caractère ouvert comparée aux consonnes qui sont plus complexes et qui permettent à l'auditeur par leur articulation de les localiser plus facilement.

La psychologie de la perception nous a montré que toute perception qu'elle se réalise par la vue ou l'ouïe est sélective comme le souligne MALMERG : " *L'homme ne perçoit que ce qu'il a appris à percevoir* " ³⁵ c'est-à-dire que l'auditeur ne distingue que des éléments choisis grâce à son expérience antérieure par les éléments qu'il reconnaît.

La perception engendre un processus mental complexe qui sert à reconnaître et expliquer la réalité acoustique et fait appel à des mécanismes cognitifs et linguistique à travers les systèmes perceptifs auditifs et visuels.

L'écoute contrairement à la perception auditive est une pratique volontaire, une attitude à choisir, un accord ou un refus. Il faut seulement que l'enseignement-apprentissage constitue un véritable éveil de la conscience perceptive en présentant la meilleure atmosphère pour *désensabler l'oreille* car la motivation, le type de documents, sa durée, la voix, bloquent ou charment celui qui écoute.

Selon GARABEDIAN et T-FABRE ; l'acte perceptif, "*bien qu'il soit un système d'automatismes relativement rigides, il est tout de même actif et changeable face à de nouvelles données.* " ³⁶ De ce fait, on peut augmenter les potentialités auditives quelque soit l'âge et le niveau de l'apprenant- auditeur comme le précisent une fois de plus GARABEDIAN et T-FABRE " (...) *Il faut savoir que cet apprentissage (sensibilisé à l'écoute) demande du temps, il ne s'agit pas de remettre en cause tout nouvel apprentissage, mais de changer les modalités.* " ³⁷

³⁵ MALMERG. In. H.BOYER, M.BUTZBACH, M.PENDANX, op.cit. p, 95

³⁶ GARABEDIAN et T-FABRE. In. H.BOYER, M.BUTZBACH, M.PENDANX, Op. Cit. p, 97

³⁷ Ibid. p, 97

1.3.3 LA MEMORISATION :

La mémoire n'est pas simple, elle est composée, les informations sont présentées hiérarchiquement, pour LIEURY ³⁸ elle ressemble à un « gratte-ciel » codage Visio-orthographique pour les lettres, codage lexical pour les mots et codage sémantique au niveau du sens.

Il y a deux types de mémoire. La mémoire à court terme ; qui selon les théoriciens est un Fondement dans le stockage de l'information comme la mémoire rapide de l'ordinateur, parce que c'est elle qui fait passer les informations qui seront stockées en mémoire à long terme, mais on ne peut pas s'appuyer seulement sur elle pour augmenter les performances de mémorisation. C'est pourquoi il faut se baser plutôt sur la mémoire à long terme qui représente les connaissances sémantique que chacun de nous peut avoir, elle a une capacité colossale d'enregistrement.

En effet, il ne suffit pas de stocker l'information pour pouvoir la rappeler mais il faut aussi être capable de la récupérer, d'où l'importance de l'organisation de la mémoire et des mécanismes de récupération selon le type de mémorisation : soit le mode phonologique (l'apprentissage par cœur), soit le mode sémantique (compréhension). De ce fait, c'est sur le niveau sémantique que la mémorisation est plus susceptible à intervenir.

Pour H.T.FABRE *"Les étapes de la mémoire ; encodage, stockage, rappel et reconnaissance, sont intimement liées au processus de l'apprentissage (prise d'information, traitement et production). Les désordres de l'une vont toujours de pair avec les désordres de l'autre."*³⁹

³⁸ A.LIEURY et F.FENOUILLET, motivation et réussite scolaire, Dunod, Paris, 1997, p, 108

³⁹ E.GUIMBRETIERE, op.cit. p, 55

Le fait de respecter les étapes renforce les performances de mémorisation parce que tout ce qui est répétitif ne présente pas un milieu favorable à la mémorisation, pour *HENRI LABORIT " la répétition sans variation démotive une partie des "neurones d'attention."* ⁴⁰

Lorsqu'on aborde le phénomène de mémorisation, on ne peut ignorer la notion d'image mentale et le rôle qu'elle peut jouer dans la modification de la perception et de l'écoute. L'image mentale est une représentation sensorielle de la réalité, elle se réalise à l'aide de stimuli visuel et auditif.

A ce titre *REGINE LIORCA*⁴¹ croise les disciplines dans la didactique de l'orale est propose de nouvelles activités chorégraphiques pour sensibiliser les apprenants à l'écoute, aider la mémoire ainsi qu'éveiller l'intérêt de l'apprentissage pour les sonorités de la langue.

Ces activités sont pratiquées pour que l'attention de l'apprenant porte sur le jeu rythmique de la langue et non sur l'élément linguistique lui-même à travers ce qu'elle appelle *le théâtre rythmique*.

Pour favoriser l'intégration sensorielle de la langue étrangère par la mémoire il faut se baser sur les composantes physiques de la parole c'est-à-dire photographier auditivement toutes les formes qui permettent d'ancrer toutes les formations linguistique et leur souvenir d'image et de sons pour ranimer l'ensemble des données.

⁴⁰ H.LABORIT in. E.GUIMBRETIERE, op.cit. p, 55

⁴¹ R. LIORCA In. E.GUIMBRETIERE, op.cit. p, 68

Comme le souligne, une fois de plus, *REGINE LIORCA* " Il s'agit de réentendre des phrases en mémoire, et non pas les représenter mentalement par une écriture, phonétique ou autre. "⁴²

Harmonie, complémentarité, réorganisation d'un coté, sensibilité, sensorialité et expérience personnelle de l'individu de l'autre sont les mots clés et éléments de base et indispensables pour guider la perception et la production de toute image mentale. Cela est très important dans l'édification de la personnalité et de l'identité de chacun et représente une aide incontournable dans l'organisation et la récupération des informations.

C'est pourquoi chaque enseignant de FLE devrait s'appuyer sur cette attitude naturelle de l'apprenant pour développer d'avantage des stratégies nouvelles dans des périodes d'entraînement pour en tirer le meilleur profit pédagogique et didactique.

1.3.4 CORRELATION PRODUCTION ET COMPREHENSION :

Dans une perspective d'enseignement-apprentissage, on ne doit pas parler directement de la relation entre compréhension/production ; parce que la compréhension n'est pas l'étape de base par laquelle s'effectue toute production. Les travaux d'*HÉLÈNE TROCME-FABRE* et ceux d'*ELISABETH LHOTE* prouvent que c'est loin d'être vrai.

Tout d'abord nous devons savoir que , "*la compréhension est l'aptitude résultant de la mise en œuvre de processus cognitifs, qui permettent à l'apprenant d'accéder au sens d'un texte qu'il écoute (compréhension orale) ou lit (compréhension écrite).*"⁴³, pour que par la suite tout enseignant de langue (du FLE) aide son

⁴² Ibid. p, 70

⁴³ J.P, CUQ, dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde, CLE international, Paris, 2003, p, 49

apprenant à développer des stratégies de compréhension à travers ces processus cognitifs qui sont involontaires, contrairement à l'écoute ou à la lecture qui sont des actes et des pratiques largement volontaires.

Il est important de savoir que la production verbale est particulière du fait qu'elle concerne le développement général de l'individu et la formation d'attitudes envers soi-même, la communication, la conversation et l'échange. En phonétique comme en didactique les deux habilités (compréhension/production) ne sont pas inévitablement liées, il est primordial de les séparer en vue d'une organisation de l'enseignement-apprentissage en FLE.

En effet, il faut savoir qu'avant d'atteindre le stade de la compréhension et celui de la production ; l'individu doit passer par certaines étapes nommées audition et perception assimilant écoute et réception.

Parmi les étapes primordiales, nous citerons le développement chez chaque apprenant une attitude réceptive à la langue cible qui est la disponibilité qui s'effectue à travers une prise de conscience, une responsabilité d'apprentissage de l'apprenant ainsi que de l'enseignant c'est-à-dire la sensibilisation de l'oreille et le développement de la réception à travers des activités précises comme le souligne H.TROCME-FABRE *"Préserver et éduquer l'acuité perceptive, signifie en fait permettre que s'établisse un état de disponibilité totale."*⁴⁴

Nous dirons que l'acte de compréhension est un acte de nature *multidimensionnelle* c'est-à-dire qu'il exige de l'apprenant des mécanismes psychophysiologiques comme l'inhibition, l'attente, la motivation, les blocages, etc. Ces mécanismes se traduisent chez chaque apprenant par des stratégies d'apprentissage variées qui sont les résultats des démarches utilisées par

⁴⁴ H.T-FABRE. In. H.BOYER, M.BUTZBACH, M.PENDANX, Op. Cit. p, 88

l'enseignant : démarche de sensibilisation, d'éducation perceptive, d'implication des apprenants, de motivation, etc.

On ne peut pas aborder l'enseignement-apprentissage de la production verbale sans faire appel à tout ce qu'implique la production de type abstrait et symbolique qu'est le langage. Ce langage qui est une partie intégrante de la vie sociale et porte en lui les traces de la classe sociale avec ses variations d'accents, d'intonation, de représentation et de culture.

Ce qui fait que le langage, la vie sociale et la culture sont étroitement liés c'est pourquoi *BOURDIEU* insiste sur le fait de prendre conscience dans toute situation de communication du pouvoir symbolique du langage.⁴⁵ Partant, la maîtrise de l'oral doit être : un moment de pratique et de communication dans des situations réelles, avec des enjeux concrets ; persuader, argumenter, s'informer et s'expliquer. L'enseignement-apprentissage du FLE doit offrir à l'apprenant des occasions de communication et de prise de parole en pratique plutôt qu'en théorie.

Il est cependant vrai, comme le déclare *LOUIS PORCHER* que :

*" les langues vivantes [...] possèdent en effet cette caractéristique spécifique [...] elles sont constamment et immédiatement présentes telles quelles dans la vie journalière [...] et ce sont donc de véritables compétences d'usage direct, elles sont toutes entières du côté du savoir-faire."*⁴⁶

⁴⁵ P.BOURDIEU, langage et pouvoir symbolique, Ed FAYARD, p, 9

⁴⁶ L. PORCHER. In. E.GUIMBRETIERE, Op. CIT. p, 7

CONCLUSION

Dans ce chapitre nous avons essayé de démystifier un tant soit peu la notion ou le concept de l'écoute qui demeure étape essentielle dans tout enseignement-apprentissage du FLE. Nous nous sommes intéressés aussi aux différentes composantes de l'écoute et qui représentent des étapes nécessaires à une écoute attentive.

Ecouter est un moyen privilégié pour s'approprier une langue, c'est l'occasion pour les apprenants d'améliorer leurs intelligibilités en langue française à partir de la voix et du corps.

L'émergence de l'écoute dans le champ de la didactique du FLE est avant tout symbolique ; par ce que au-delà de la difficulté de la langue cible, il faut prendre en considération le contact entre les partenaires de toute communication et leur caractère, leur savoir...leur différence.

CHAPITRE 2:
DIDACTISATION DE L'ECOUTE:
DE LA STRATEGIE A LA PRODUCTION

INTRODUCTION

Se préoccuper des stratégies d'écoute dans l'enseignement-apprentissage du FLE c'est dans un souci de mise en place de compétences de production tant orales qu'écrites nécessaires dans le développement et l'évolution de ce même processus d'enseignement-apprentissage. La didactique comme le déclare *ROBERT GALISSON* s'enrichit et se construit "*au carrefour des sciences humaines.*"¹. La didactique doit savoir mêler les connaissances et les savoir-faire des autres sciences en allant de la théorie à la pratique.

Si on parle aujourd'hui de visuel, de gestuelle et de représentation mentale c'est que la phonétique elle-même les a abordées, donc la didactique doit puiser des expériences des autres disciplines pour enrichir son domaine comme le demande *LOUIS PORCHER* :

*"La pédagogie d'aujourd'hui aurait tout intérêt à gérer de manière moins dispendieuse et ostentatoire ce que l'on pourrait appeler, techniquement, son "trésor " méthodologique."*²

Il s'agit alors dans une perspective didactique de savoir utiliser les éléments essentiels et croiser les recherches pour une didactisation réussie.

La didactique utilise de plus en plus des moyens nouveaux, accessibles, qui facilitent pour l'apprenant dans son groupe-classe que dans sa vie quotidienne, des situations de communication réelle en se basant sur les composantes sonores et visuelles de la parole pour favoriser d'un côté la compréhension et de l'autre l'expression c'est-à-dire une prise en charge de l'écoute en essayant de la didactiser pour la rendre efficiente.

¹ R. GALISSON. In. E.GUIMBRETIERE, Op. Cit. p, 7

² L. PORCHER. In. E.GUIMBRETIERE, Op. Cit. p p, 52-53

2.1 DIDACTIQUE DU FLE ET CENTRATION SUR L'APPRENANT :

Un enseignement centré sur l'apprenant est celui qui prend en charge et en compte le profil de ce partenaire de l'entreprise de l'enseignement-apprentissage dans l'acquisition de ce qu'il souhaite procurer avec les méthodes qu'il peut ou qu'il souhaite développer à cet effet. Il s'agit de "*placer l'élève au centre du système éducatif*"³ c'est-à-dire se centrer sur l'apprenant ; le placer au sommet et l'aider à se réaliser et à devenir un citoyen responsable ainsi qu'à mobiliser sa créativité en lui mettant des outils à sa disposition.

Tout enseignement-apprentissage du FLE doit répondre aux besoins et aux attentes de chaque apprenant. Il faut adapter donc les représentations culturelles en générales et celles de l'apprentissage d'une langue étrangère (français) en particulier, avec les profils des apprenants et les styles d'apprentissage parce qu'il faut prendre en considération "*Les élèves [...] dans leurs diversités sociales, culturelles, de niveaux et de qualités personnelles.*"⁴, et parce que chaque apprenant est différent par sa composante linguistique, culturelle et affective, dans le même groupe-classe du fait de la différence des motivations et des attitudes.

Il est cependant clair que la conception minimale de la didactique du FLE est fortement distinguée, elle vise à développer chez tout apprenant une autonomie et un auto-apprentissage assisté. Il est question d'une didactique centrée sur l'apprenant, ses interrogations, ses découvertes, c'est une didactique qui exige de la part d'un enseignant une extrême vigilance puisqu'il doit être sans cesse gestionnaire d'une communication des plus délicates. De là, nous insistons sur la spécialisation et la formation des enseignants qui demeurent des atouts indispensables à la réussite de l'opération de l'enseignement-apprentissage du FLE.

³ L.LE MERCIER, les itinéraires de découverte : enseigner autrement, Hachette, Paris, 2002, p, 30

⁴ Ibid.

2.1.1 ECOUTE ET FORMATION DIDACTICO-PEDAGOGIQUE DES ENSEIGNANTS :

Dans un esprit d'une didactique centrée sur l'apprenant, il n'est plus question d'un enseignant détenteur de savoir seulement mais il s'agit d'un facilitateur et d'un passeur de savoirs. Puisqu'il s'agit surtout dans ce domaine d'échange, de partenariat et d'écoute, les compétences et l'expertise du formateur se manifestent sous d'autres formes ; l'enseignant accompagnateur entre en scène, il s'agit pour lui d'être efficace et cohérent. Gérer la communication pédagogique dans l'interaction devient l'une de ses priorités ; cet enseignant doit veiller aussi à ce que tous les apprenants aient le droit à une expression authentique dans un véritable apprentissage en situation de parole réelle.

Enseigner en étant à l'écoute ne veut pas dire totalement répondre aux questions, mais développer ce que dit l'apprenant ; la tâche de l'enseignant médiateur est plus complexe. Il doit guider le dialogue de manière cohérente et économique et plus spécialement méthodologique c'est-à-dire centré à la fois l'enseignement sur l'apprenant tout en restant centré sur son propre projet comme le souligne *G.BONNICHON " après trois décennies d'évaluation on peut considérer que la verticalité fondée sur le normatif et le contenus coexiste avec une horizontalité fondée sur l'acteur et le projet. "*⁵

Pour ce faire il doit suivre une formation continuée pour renforcer et actualiser sa formation initiale et surtout pour accéder à une échelle qui lui permettrait d'atteindre un esprit où le développement perpétuel de l'homme, de la société, des langues est le plus important. Cela ne sera que profitable et riche de conséquence pour cet enseignement-apprentissage du FLE.

⁵ G.BONNICHON. in. L.LE MERCIER. Op. Cit. P, 30

Aujourd'hui l'enseignant à pris conscience de la variété du public et les styles d'apprentissage propre à chaque apprenant, il s'occupe des groupes, réfléchit avec ses interlocuteurs, il semblerait même qu'il appartient au groupe-classe et qu'une relation de réciprocité est caractéristique de cet échange.

Comme la langue est l'objet et l'outil de l'enseignement-apprentissage, et qu'elle est en relation directe avec la mondialisation, le développement des échanges. Elle est devenue une valeur sociale et humaine grâce aux développements des technologies et des multimédias. De ce fait, cette formation doit englober la théorie et la pratique c'est-à-dire l'ensemble des savoirs et connaissances ainsi que le savoir-faire dans toutes les situations.

La question que doit poser tout enseignant formé n'est plus uniquement de savoir quel français enseigné mais beaucoup plus, quelle compétence linguistique et communicative installée et quelle stratégie utilisée puisque l'objectif capital de tout enseignement comme l'affirme l'approche communicative est *apprendre à apprendre*.

Etant donné que l'enseignement actuel est centré sur l'apprenant, ce dernier, doit être en face d'un enseignant qui favorise l'exercice actif de la responsabilité et qui vise à apprendre à communiquer en communiquant. Il doit aussi observer et analyser en permanence l'effet de ses actions afin de les adapter et les modifier pour mieux répondre aux réactions et aux besoins des apprenants. De là, l'aide au développement de leur créativité, leur motivation, leur autonomie pour pouvoir s'intégrer dans une société en mutation constante est des premières responsabilités de cet enseignement-apprentissage du FLE.

2.1.2 LA MOTIVATION CONDITION SINE QUANONE DE L'ECOUTE :

Apprendre une langue étrangère constitue une tâche très difficile et qui demande beaucoup d'effort de celui qui l'apprend, pour atteindre cet objectif pédagogique. Il faut certainement que les partenaires de l'acte pédagogique soient motivés pour l'accomplissement sans heurts de cette tâche. De là, se pose la question ayant trait à la définition de cette motivation. Elle est :

*" L'ensemble des mécanismes biologiques et psychologiques qui permettent le déclenchement de l'action, de l'orientation (vers un but, ou à l'inverse pour s'en éloigner) et enfin de l'intensité et de la persistance : plus on est motivé et plus l'activité est grande et persistante. "*⁶

La motivation se base donc sur l'approfondissement des raisons qui nous pousse à agir et l'étude du processus qui nous met en action. Un élément clé de la motivation dans la théorie de J.DUTTIN, cité par PAUL BOGAARDS est la notion du besoin qu'il définit comme :

*" Une relation requise entre l'individu et le monde [...] le besoin de cette relation en tant que requise par le fonctionnement (optimal) de l'individu. "*⁷ ,l'être humain par sa nature a toujours besoin d'être en relation pratique et directe avec le monde ; des besoins physiologiques (manger, dormir, boire...etc.) et des besoins extérieur d'accomplissement de soi et de réalisation intérieur (réussite, confiance en soi...etc.) spécifient tout être humain.

⁶ A.LIEURY et F.FENOUIELLET, op.cit. p p, 1-2

⁷ P.BOGARRD, Aptitude et affectivité dans l'apprentissage des langues étrangères, HATIER-CREDIF, Paris, 1988, p, 50

Dans les situations d'enseignement-apprentissage les partenaires doivent, comme le souligne R.VIAU⁸ en parlant de la dynamique motivationnelle, être conscients de leur nature humaine et de celle de l'autre partenaire parce qu'il est question d'interaction, d'échange et de communication entre ces partenaires. De plus, parfois les apprenants n'ont pas toujours un intérêt pour la langue apprise et qui sont soumis aux contraintes institutionnelles et pour qui la motivation est essentielle.

Pour R.VIAU la dynamique motivationnelle est *" Un phénomène qui tire ses sources des perceptions qu'un élève a de lui-même et de son environnement, et qui a pour conséquence qu'il choisira de s'engager à accomplir les activités qu'on lui propose et persévéra dans son accomplissement et ce, dans le but de réussir. "*⁹

De ce fait, la relation entre la motivation et l'écoute est très étroite et elle est de caractère corollaire. Cette relation se concrétise par le choix du document. En effet, dans toute classe du FLE l'apprenant est d'abord un auditeur, cette habilité liée au langage est néanmoins rarement enseignée ; alors que c'est par l'écoute qu'un individu apprend à utiliser les mots correctement, efficacement et avec éloquence.

L'apprenant comprend plus facilement quand il aime et estime ce qu'il écoute. On peut le motiver en favorisant l'interaction entre les apprenants et en leur proposant des thèmes proches de leur environnement et leurs intérêts personnels. Le plus souvent, l'apprenant va être amené à travailler en groupe, il va devoir écouter, comprendre, imaginer, parler.

Ainsi il ne s'ennuiera pas car il sera toujours actif et il sera à l'initiative de bien des échanges ce qui sera à la base de sa progression et le motivera et éveillera sa

⁸ R.VIAU, la motivation dans l'apprentissage du français, Renouveau pédagogique Inc., Canada, 1999, P ,30

⁹Ibid.

curiosité et son envie d'aller plus loin dans son apprentissage de la langue et de la culture.

2.1.3 ECOUTE ET AUTONOMIE :

Aborder une didactique centrée sur l'apprenant, consulter les projets d'institution, on constate que le sujet capital de tous les discours est l'autonomie. On veut à tout prix former des apprenants autonomes car l'autonomie est le chemin qui mène sans doute à une citoyenneté responsable.

Or, l'autonomie exige pour sa mise en place chez les apprenants tout un enseignement-apprentissage ; au sens que c'est un comportement qui s'apprend, s'acquiert, et qui se développe grâce aux travaux individuelles et surtout ceux entre le groupe classe.

Développer une véritable autonomie, en tant qu'apprentissage réel à la capacité d'agir soi-même, avec une liberté d'action et de réaction qui met en jeu, de façon très complémentaire. Selon *PHILIPPE MEIRIEU*¹⁰, trois dimensions à prendre en compte : préciser le champ de compétence de l'enseignant, une touche sur les valeurs et l'objectif à atteindre et une estime réelle du niveau à développer de la personne (apprenant).

Pour qu'un apprenant devienne autonome et puis compétent il doit savoir comment, et pourquoi il apprend et d'avoir ses attitudes, ses stratégies et sa propre approche concernant son apprentissage. Cela le rendra plus actif et l'incitera à intégrer ses connaissances et son apprentissage dans sa vie quotidienne.

¹⁰ Ph. MEIRIEU, in B.GRANDCOLAS, la didactique au quotidien, le français dans le monde "numéro spécial" HACHETTE, Paris, Juillet 1995, p, 15

Pour PHILIPPE CARE " *L'autoformation exige plus que la participation volontaire : elle repose sur la mobilisation, la réalisation d'un projet de travail, de changement.* "¹¹ Il est question alors d'une prise de position dans un groupe en partageant les rôles tout en étant actif par rapport à la tâche proposée pour chacun ; un apprenant doit toujours avoir un rôle dans un groupe et être actif et motivé vis-à-vis de sa tâche.

C'est pour cela qu'il faut aider l'apprenant à transformer ses qualités et ses capacités dans des projets de travail réalisés au sein d'un groupe ; un enseignant spécialiste et bien formé, peut à lui seul aider l'apprenant à s'organiser, à trouver les stratégies les plus efficaces pour apprendre, à comprendre réellement et être vraiment attentif plutôt que de faire semblant d'écouter.

Dans toute situation d'enseignement-apprentissage rigoureuse, il faut sélectionner les bons matériaux, pour permettre à l'apprenant de se débarrasser de cette impasse liée à l'institution et d'être indépendant à l'égard de l'enseignant. Pour ce faire, il faut d'abord insister fortement sur le travail individuel qui ne sera qu'une base solide pour les travaux de groupes.

La fréquentation directe en situation non-scolaire des multimédia et des technologies reste une manière très efficace pour former à l'autonomie parce que être autonome c'est accéder aux conditions de réception sociale et culturelle réelles, grâce aux stratégies autonomes acquises lors de l'enseignement-apprentissage.

L'autonomie n'est pas un phénomène ni une merveille ; elle se construit dans l'effort partagé entre un enseignant capable de définir les compétences et le niveau du développement de ses apprenants à travers des stratégies éclectiques, et un apprenant conscient, motivé et responsable.

¹¹ Ph. CARE, In B.GRANDCOLAS, op.cit.p, 15

2.2 LES STRATEGIES D'ECOUTE :

Comme il est nécessaire en didactique d'analyser les diverses marques prosodiques liées à la parole d'un locuteur, il est aussi très important d'ajuster la place de l'auditeur et s'interroger sur quelle stratégie va-t-il se baser pour interpréter ce qu'il va écouter. Pour le psychologue P. RILEY le terme *stratégie* est désormais un des *mots-clés* des sciences sociales et de la didactique des langues parce qu'il fournit un " *pont épistémologique entre intention (volonté consciente) et action.* "¹² De là l'apprenant choisit consciemment les approches et les techniques les plus efficaces et qui lui correspondent pour accomplir sa tâche et atteindre son but.

Un apprenant responsable doit réfléchir à son processus d'apprentissage et développer des stratégies nouvelles pour atteindre des objectifs variés " *Les élèves sans approche métacognitive sont essentiellement des apprenants sans but et sans habilité à revoir leur apprentissage future.* "¹³

La didactique de l'oral qui s'intéresse à l'écoute compréhension, met l'auditeur au centre de l'activité de l'écoute et cherche à lui donner les techniques et les stratégies de compréhension pour reconstruire le sens de ce qu'il a écouté.

Les stratégies d'écoute sont utilisées différemment selon le but ou le projet d'écoute-écouter pour-, selon l'auditeur ; chaque auditeur utilise des stratégies en fonction des facteurs psychologique et socioculturels liés à son interlocuteur et enfin selon le contexte.

¹² P. RILEY, In. B.RUI, "exploitation de la notion de "stratégie de lecture "en français langue étrangère et maternelle", revue: AILE, n°13, 2000, in: <http://aile.revues.org/document387.html>.

¹³ P.CYR, les stratégies d'apprentissage, CLE international, Paris, 1998, p, 42

Tout auditeur et/ou apprenant face à un discours oral doit utiliser une stratégie qui lui est propre pour comprendre l'information que le locuteur veut transmettre parce qu'on ne parle jamais de la même manière dans toutes les situations.

Les propos de *Francine CIRCUREL* sur les stratégies de lecture qui se fondent sur la reconnaissance de la structure textuelle pour permettre au lecteur étranger (apprenants du FLE) d'analyser un texte en langue étrangère, correspondent parfaitement à notre préoccupation pour l'écoute.

" Il existe un niveau pré-linguistique qui permet la saisie inconsciente de la mise en page, de la typographie et de la mise en paragraphes, de l'organisation graphémique. Le lecteur (auditeur) entraîné prend en compte ces éléments comme autant d'indices de lisibilité. " ¹⁴

A l'oral, le discours est soumis à l'individu, à son état et à sa personnalité ; seul un auditeur entraîné pourra capter et localiser les marques, les *tics* rythmique utilisés par le locuteur ainsi que modérer avec les éléments non-verbaux.

Les stratégies peuvent être enseignées dans cette perspective d'enseignement-apprentissage du FLE ; on habituera l'apprenant à agir, à acquérir un savoir faire, à cultiver des réflexes d'apprentissage et par conséquent d'écoute. Des techniques pour la mise en place d'un tel esprit d'analyse sont nécessaires à l'image des schémas d'analyse et des grilles à compléter à travers la construction des hypothèses à partir des documents sonores, sont des pratiques parmi tant d'autres.

Par ces différentes activités, l'apprenant développera des techniques particulières et adaptera son écoute selon chaque activité (écoute globale, écoute

¹⁴ F. CIRCUREL, In E.GUIMBRETIERE, phonétique et enseignement de l'oral, Armand colin, Paris, 1981, p, 42

approximative, écoute analytique....) pour atteindre des objectifs précis (compléter un schéma ou une grille, écouter pour s'informer, pour choisir, etc.).

Ainsi il développera des stratégies pour chaque situation : stratégies de compensation, d'anticipation, de reformulation, de feed-back. Quant à *H.TROCME-FABRE*¹⁵, elle propose des stratégies d'écoute et de perception par l'intervention du corps, du rythme et de l'intonation :

- ✓ Faire découvrir et explorer les yeux fermés la différence entre un rythme normal et un rythme anormal : lequel nous permet de nous évader ?
- ✓ Chercher un rythme qui laisse l'auditeur en suspension (utiliser tous les paramètres : timbre, intensité, durée, hauteur).
- ✓ Utiliser le corps pour construire un rythme, seul, puis à deux, utiliser les doigts, les mains, la voix.

L'intégration de ces stratégies dès le début de l'apprentissage permettra à l'apprenant de tenir compte à la fois de l'audition, de l'affectivité et de la relation entre le corps et la parole.

L'enjeu primordial est de rendre l'apprenant conscient et de développer chez lui des aptitudes à percevoir, à comprendre globalement, à anticiper en s'appuyant sur les caractéristiques du message orale. C'est ce que souligne *E.GUIMBRETIERE*,

¹⁵ H-T.FABRE, In. H.BOYER, M.BUYZBACH, M.PENDANX, op.cit. , p, 102

" En d'autres termes : rendre l'apprenant conscient de ses propres ressources, sa gestion, les stratégies qu'il utilise et celle qu'il évite, les conditions de fonctionnement qu'il impose à son cerveau. " ¹⁶

Tout apprenant est unique dans son genre, il est donc nécessaire de proposer une démarche pédagogique qui prendra en considération d'une part les caractéristiques affectivo-cognitives des apprenants et d'autre part les éléments acoustique et sonore qui entourent tout discours.

2.2.1 LA NATURE DU PAYSAGE SONORE :

C'est Elisabeth L'HOTE¹⁷ qui a proposé une nouvelle démarche en didactique à partir du concept du paysage sonore " *Tenir compte de toutes les formations sonores, acoustiques et culturelles d'une langue étrangère* ". Cette démarche s'intéresse à la trilogie - perception, compréhension et production- ; d'un point de vue purement didactique. On doit d'abord s'intéresser à l'apprenant en tant qu'individu et auditeur, parce que les mots n'ont pas seulement la signification donnée par le dictionnaire, mais ils renvoient à l'expérience vécue par les auditeurs et les locuteurs ; pour cela il faut tenir compte aussi, dans la saisie du sens, des différentes significations d'un même mot, de la manière de le dire, ainsi que des relations aux mots dérivés par les émotions et le fardeau culturel.

M.J.GREMMO et H.HOLEC, donnent la priorité dans la construction du sens à la forme ; l'auditeur doit se baser sur ce qu'il va reconnaître des formes sonores emmagasinées dans sa mémoire pour accéder au sens.

¹⁶ E.GUIMBRETIERE, op.cit. p, 66

¹⁷ E. LHOTE. In. E.GUIMBRETIERE, op.cit. p, 57

" *La signification se transmet en sens unique, du texte à l'auditeur [...] le processus est orienté vers une réception [...] de l'information.* " ¹⁸

Pour *E.L'HOTE* l'accès au sens se base particulièrement sur l'hypothèse et l'anticipation c'est-à-dire, l'auditeur peut reconstruire le message à partir de l'environnement sonore ; les indices acoustiques, l'espace et le lieu, les bruits qui entourent le message et aussi par l'observation et le souvenir de ses propres expériences. Ces hypothèses vont donc être fondées du sens à la forme, ainsi l'auditeur aura l'occasion de confirmer ou infirmer ses hypothèses à travers les résultats obtenus.

Quant à *REGIME LIORCA*, elle propose pour élever les éventualités de la compréhension en FLE d'utiliser *la mémoire musicale*, à partir des activités de mémorisation. Cette démarche met l'apprenant en position de retenir le souvenir sonore car, pour elle, l'apprenant ne mémorise pas la forme sonore mais construit le sens à travers la structure signifiante captée lors de l'écoute pour cela elle insiste sur le fait qu'il faut " *mémoriser la séquence de sons avant d'avoir accès à son interprétation linguistique.* " ¹⁹

Néanmoins, il est très important de proposer à l'auditeur de mémoriser dans le même souvenir l'image sonore et l'unité syntaxique comme le souligne *E. GUIBRETIERE* " *faire en sorte que l'auditeur ne dissocie pas les unités linguistiques du moule sonore dans lequel elles sont nées.* " ²⁰

Un enfant qui apprend à parler, ses connaissances, ses habitudes se nourrissent logiquement par l'audition et l'imitation de sons alors qu'un étudiant

¹⁸ M.J.GREMMO et H.HOLEC.in. E.GUIMBRETIERE, op.cit. p, 66

¹⁹ R. LIORCA, In. E.GUIMBRETIERE, op.cit. p, 68

²⁰ E.GUIMBRETIERE, op.cit. p, 69

adulte qui maîtrise déjà le système phonologique de sa propre langue, canaliserait plus facilement les sons de la langue étrangère à travers ce que TROUBETZKOY²¹ appelle le "crible phonologique" (filtre).

A ce titre, H.TROCME-FABRE affirme que les sons et le langage se déclenchent dans le silence et dans le corps, la perception de tout énoncé est d'abord sensorielle en relation directe avec l'auditeur.

" Les sons de la parole naissent du silence et y retournent, ils découpent le silence et l'articulent " [...] " la monter du son, l'extériorisation du son ne peuvent se produire sans l'accord du corps tout entier, de l'être tout entier." Ou encore "la perception de l'intonation est avant tout sensorielle.les sons graves et les sons aigus atteignent le corps de façon différente." ²²

Donc pour comprendre ; il est important de faire recours à tout ce qui entoure le message ; la forme sonore et musicale de la langue, les mouvements mélodiques, les indices acoustiques, il faut aussi donner l'occasion à l'auditeur non natif de s'entraîner à emmagasiner le maximum des formes sonores variées dans le but de développer la faculté du "feed back" (retour en arrière) et le décodage du message à travers l'audition et la visualisation (gestes).

²¹ N.S.TROUBETZKOY in H.BOYER, M.BUYZBACH, M.PENDANX, op.cit. p, 96

²² H.TROCME in H.BOYER, M.BUYZBACH, M.PENDANX, op.cit. p, 102

2.2.2 LES GESTES : FACILITATEURS DE LA COMPREHENSION

Comme le souligne *Sigmund FREUD* " *Aucun mortel ne peut garder un secret, si les lèvres restent silencieuse, ce sont les doigts qui parlent.* " ²³ .

La compréhension de la langue dépend de plusieurs autres facteurs extralinguistiques ; (rires, pleures, danses, gestes, mimes...) qui représentent des compléments à la saisie du message en plus du linguistique. Pour ce faire, tout enseignement-apprentissage du FLE doit reconsidérer ces facteurs et il ressort inévitablement que pour que l'écoute soit attentive une attention particulière doit être attribuée aux gestes.

Tout corps accumule des sentiments et des sensations éprouvées lors de tout échange (inquiétude, bouleversement, colère, joie...) lesquels sentiments et sensations se lisent souvent dans la simple expression du visage, de la mimique et qui peuvent être traduits par certains mouvements (se lever, se redresser, partir...). En effet, le geste et la parole sont intimement liés ; ils font partie de notre langage et notre culture.

De là, toute pratique enseignante ou apprenante doit être consciente que ce geste ne peut être interprété isolément comme le souligne *G.CALBRIS* :

" La prosodie et les mouvements du corps s'associent pour donner une forme au texte ; lui donner vie, c'est-à-dire le structurer par des segmentations et mises en relief appropriées et enfin l'enrichir par des messages secondaires qui viennent moduler, confirmer, infirmer, compléter le message verbale primaire. " ²⁴

²³ S. FREUD. In. K.EL KORSO. op.cit. p, 29

²⁴ E.GUIMBRETIERE, op.cit. p, 61

Installer une didactique des gestes ne serait que rentable pour l'écoute et la compréhension de la parole, l'analyse des gestes est très importante dans toutes les situations de communication en particulier celle de l'enseignement-apprentissage du FLE, parce que comme on l'a souligné plus haut, geste et parole sont étroitement liés, l'un complétant l'autre l'enrichissant, le confirmant ou le contredisant.

" La relation entre intonation et geste n'est pas fondée sur des coïncidences mais bien sur une planification commune de ces canaux d'expression, [...] l'activité intonogestuelle permet de créer le code rythmique et de faciliter l'expression du locuteur par l'utilisation de processus symboliques fondamentaux. " ²⁵

En effet, un geste est replacé dans la totalité de la communication d'un individu, en relation avec d'autres gestes avec des mimiques et des postures et surtout avec ce que disent les mots. Le geste facilitateur est celui qui reste toujours naturel au service de la parole et qui guide l'écoute.

C'est grâce à l'analyse de *G.CALBRIS "geste et communication "* que l'on doit l'avancée des recherches sur la compréhension orale dans le domaine de didactique.

Pour *G.CALBRIS* ce geste à plusieurs activités qui sont complémentaires, il intervient dans la communication ; il facilite l'énonciation au plan émotionnel et cognitif en mettant en parallèle le geste et la parole, il incite à l'anticipation du geste sur la parole ou l'augmentation du geste dans la communication "*créative*".

A ce titre *LOUIS PORCHER* insiste sur l'importance de la gestuelle dans l'analyse de l'oral parce qu'elle est attachée à la communication langagière et interprète la réalité physico-culturelle de tout un chacun :

²⁵ Ibid. p p, 61-62

" Comprendre un geste, c'est non seulement le percevoir comme objet externe, mais aussi l'interpréter comme intention énonciative, expression propre de gesticulateur et élément d'une situation globale. "26

Un geste c'est tout un monde de culture, Tout geste traduit une culture qui le définit et qui représente son être. C'est ce que souligne *DELL Hymes* :

" [...] Quand nous considérons des individus comme capables de participer à la vie sociale en tant qu'utilisateurs d'une langue, nous devons en réalité analyser leur aptitude à intégrer l'utilisation du langage à d'autres modes de communication, tels la gestualité, la mimique, les grognements, etc. "27

2.2.3 L'ECOUTE ACTIVE : UNE ASSURANCE DE L'ENSEIGNEMENT-APPRENTISSAGE DU FLE

Parmi les définitions de l'écoute active celle avancée par *F.VANOYE* rend compte de la dimension pédagogique de cette notion au sein du processus d'enseignement-apprentissage des langues. *" Délibérément discrimination, fondée sur une hypothèse de travail, réalisée à l'aide de grille, élaborées en fonction de l'hypothèse. "28*

Dans la vie de tous les jours l'écoute active est très efficace pour apporter de l'aide à une personne qui vit un problème, elle est particulièrement utile lors des situations d'enseignement-apprentissage parce qu'elle est un accompagnement d'expression des interlocuteurs.

²⁶ L. PORCHER. In. E.GUIMBRETIERE, op.cit. p, 63

²⁷ D.HYMES, vers la compétence de communication, l'Al, CREDIF.HATIER, Paris, 1984, p, 128

²⁸ F. VONOYE, J. MOUCHON, J.P.SARRAZAC, Pratique de l'oral ; Armand Colin, Paris, 1981, p, 25

L'écoute active est étudiée et pratiquée en classe pour ses avantages à savoir l'augmentation des chances de l'audition et la compréhension ainsi que pour son intérêt à minimiser les pièges inévitables à la communication de groupe : parler rapidement, fausses questions ; influence excessive, etc.

Les erreurs commises lors de l'écoute active sont dues à la forme, au choix du support de l'apprentissage, à la distance et à l'attention de celui qui écoute car si la tâche proposée n'est pas fixée à l'avance, l'apprenant risque de se déconcentrer et ce risque se développe surtout si l'objectif de l'écoute n'est pas précis.

Pour ce faire, nous devons apprendre à concevoir des exercices de compréhension orale adaptés aux différents niveaux des apprenants, les étapes qu'on va citer sont capitales à l'entraînement de l'écoute active quelque soit l'âge et le niveau de l'apprenant :

- ✓ Phase de préparation : avant de se lancer dans l'écoute, on prépare un peu le sujet ; l'observation des illustrations (sans lire ou écouter le texte) permettra aux apprenants de faire des hypothèses et au professeur d'introduire certains mots utiles à la compréhension ;

- ✓ Phase de compréhension : où on va procéder à la première écoute pour que chacun vérifie ses hypothèses ; il faut poser quelques questions préalables pour guider l'écoute comme : qui parle ? A qui ? De quoi ? Lors de l'écoute les apprenants ne vont pas se noyer sous le texte puisqu'ils vont chercher des éléments précis ;

- ✓ Phase d'exploitation : exploiter l'ensemble du texte et expliquer si nécessaire quelques idées qui sont restées obscures.

Tout cela se réalisera en ateliers ou en travaux de groupes parce que le fait d'échanger et être en groupe motive l'apprenant car il se sent devenir plus compétent et autonome et peut plus facilement anticiper la réussite de la tâche proposée.

A partir d'une écoute active, on peut accéder aujourd'hui à la compréhension de l'oral par l'oral lui-même, les éléments situationnels sont actuellement des points de repère par excellence que l'enseignant peut utiliser pour travailler l'accès au sens comme : les bruits, les accents, les indices sonores authentiques avec l'établissement d'hypothèse afin d'arriver à la reconstruction complète des messages oraux.

2.2.4 LES ACTIVITES : CONCRETISATION DE L'ECOUTE ACTIVE

Dans une perspective didactico-pédagogique, les partenaires de l'opération d'enseignement-apprentissage du FLE doivent être conscients que toutes les activités de l'écoute visent un objectif précis et demandent à l'apprenant d'adapter sa façon d'écouter selon chaque activité pour développer des stratégies nouvelles. C'est ce que souligne H.BOYER " *Toutes les activités peuvent être accomplies sans qu'il soit nécessaire de comprendre le document dans tous ses détails : il faut plutôt essayer de repérer les passages utiles, en négligeant le reste.* " ²⁹

Nous résumons certaines activités nécessaires à la réalisation de cette écoute active.

- ✓ Exploiter la langue orale sous toutes ses formes (document authentique, crée, accents étranger, documents courts puis longs...avec une seule écoute ou plusieurs) ;
- ✓ Activités ayant pour but de créer une disponibilité à l'écoute grâce à des documents d'actualités motivants ;
- ✓ Activités d'audition et réception à partir du corps ;

²⁹ H.BOYER, M.BUTZBACH, M.PENDANX, op.cit. p, 98

✓ Activités visant à apprendre à écouter, regarder, repérer, comparé à partir des indices auditifs et visuels (document + grille) ;

✓ Recherche des informations globales, détaillées dans des documents choisis.

Ces activités peuvent être réalisées en visant des objectifs de compréhension variés : Compréhension globale, approchée, compréhension de l'intention, etc.

Il est à signaler aussi que ces activités sont partielles, c'est à l'enseignant de faire le choix approprié à la situation qu'il rencontre et de l'intégrer dans sa progression.

2.2.5 ECOUTE ET PEDAGOGIE DE L'ORAL :

L'oral est actuellement valorisé dans la didactique des langues et des cultures puisque cette didactique s'inscrit dans une dimension communicative où l'oral est omniprésent et se situe au centre d'intérêt de tout pédagogue ou didacticien avides à installer des compétences communicatives en FLE.

La prise de conscience de la réalité de la langue parlée avec ses formes sonores et l'étude des processus psychophysiologiques de l'apprentissage (réception, audition, compréhension, écoute) nécessite une pédagogie de l'oral. Les matériels nouveaux, les articles et les ouvrages didactiques sont tous un éclat et une affirmation de tout cet intérêt pour l'oral.

Apprendre l'oral c'est avoir conscience et connaissance de la variabilité du langage (forme socioculturelle, phonologique et prosodique), chaque apprenant doit maîtriser des outils linguistiques et des stratégies discursives variées pour qu'il accède à cette pédagogie spécifique.

M.J.GREMMO et H.HOLC déclarent clairement la spécificité de la situation d'enseignement-apprentissage par rapport à la compréhension orale :

*"Il faut donc envisager un enseignement-apprentissage spécialisé par aptitude, qui tienne compte de cette spécificité [...] l'approche méthodologique pour la compréhension orale doit tenir compte des caractéristiques de cette dernière [...] cependant certains points notamment en terme de savoir, peuvent être abordés sans référence précise à une aptitude donnée. Ainsi les apprenants peuvent acquérir certaines connaissances référentielles qui ne relèvent pas nécessairement de cette aptitude. "*³⁰

Il est donc nécessaire de prendre conscience de la spécialisation des activités en fonction des aptitudes à développer dans l'accumulation des savoirs et des savoir-faire.

Le document de base par excellence à l'acquisition des savoirs et savoir-faire de la langue parlée reste le document authentique. Grâce à ce document, l'apprenant sera confronté à la langue en situation et qui lui permettra de développer sa compétence de compréhension orale et plus tard se présenter comme élément de référence dans la construction de sa propre production, comme le souligne E. ROULET *"La pédagogie de l'orale doit partir de documents authentiques illustrant différents types d'interaction orales, différentes stratégies, différents schémas discursifs. "*³¹

Le choix et la nature du document sont très importants, mais l'enjeu primordial reste l'intérêt pédagogique qu'il peut susciter pour l'apprenant dans une fin nécessairement communicative. Néanmoins, il est à noter les limites de ce document authentique qui ne prend pas en charge le culturel de l'apprenant. Lequel culturel serait à la base de sa motivation et par conséquent de son écoute.

³⁰ M.J.GREMMO et H.HOLC. In. E.GUIMBRETIERE, op.cit. p, 72

³¹ E. ROULET. In. E.GUIMBRETIERE, op.cit. p, 73

2.3 L'ECOUTE FONDATRICE DE LA COMPETENCE COMMUNICATIVE :

Par le biais d'une écoute prise en compte par une didactique du FLE consciente et responsable, les partenaires du processus d'enseignement-apprentissage des langues réaliseront leurs objectifs à savoir l'installation d'une compétence de communication en cette langue étrangère qu'est l'enseignement pour le premier partenaire et l'apprentissage pour le second partenaire.

2.3.1 ECOUTE ET COMMUNICATION :

Communiquer n'est pas un acte gratuit, nous communiquons toujours pour atteindre un but, celui d'exercer un effet sur l'interlocuteur et de provoquer chez lui une réaction voire l'écoute.

Dans cette optique, *"La communication (selon DUBOIS) est l'échange verbal entre un sujet parlant qui produit un énoncé destiné à un autre sujet parlant, et un interlocuteur dont il sollicite l'écoute et/ou une réponse explicite ou implicite."*³²

Pour qu'il y ait communication, l'étape de base est le décodage de l'information. Ainsi, il y a toujours intervention entre l'émission du message et son écoute ; les rôles s'inversent, la culture et les savoirs des interlocuteurs influencent le message.

Quant à Orecchioni, elle définit la communication comme suit *"Tout au long d'un échange communicatif quelconque, les différents participants que l'on dira des "inters actants", exercent les uns sur les autres un réseau d'influences mutuelles. Parler, c'est échanger, c'est échanger en échangeant"*³³

³² J.DUBOIS, Dictionnaire de linguistique, Paris, librairie Larousse, 1973, p, 96

³³ C-K.ORECCHIONI, les interactions verbales : approche interactionnelle et structure des conversations, ARMAND COLIN, Paris, 1990, p, 17

La communication est, par conséquent, un échange d'information, d'idées, qui nécessite la présence au moins de deux interlocuteurs, l'un est émetteur (le locuteur), et l'autre récepteur (l'auditeur).

Cet émetteur, dont la personnalité marque profondément la transmission du message (pensée, voix, sensibilité...), est le fondateur, le transmetteur de l'information, il est *"à la fois la source du message, l'émetteur proprement dit, comportant les mécanismes du codage et l'appareil émetteur lui-même."*³⁴

Quant au récepteur, il est aussi important que l'émetteur, ils forment ensemble le soubassement solide de toute communication, ce récepteur, décode les signaux verbaux et non verbaux de l'émetteur, il est le destinataire du message et n'entend que ce qu'il veut entendre. Comme son partenaire, le récepteur est influencé par son environnement, sa culture, ses savoirs et dont la compréhension se perçoit dans toutes ses attitudes psychologiques et émotionnelles.

Nous nous sommes intéressés à ces deux éléments de la communication à savoir l'émetteur et le récepteur puisque nous voyons que dans une optique d'enseignement-apprentissage du FLE et dans une didactique centrée sur l'apprenant, l'intérêt serait porté sur les deux partenaires de la communication pédagogique et au comment l'un écouterait l'autre.

C'est ainsi que le locuteur et l'auditeur doivent posséder chacun des compétences linguistiques et des compétences extralinguistiques, parce que l'efficacité de toute communication est soumise aux savoirs et savoir-faire des interlocuteurs ainsi qu'à l'impact souhaité et attendu de cette communication.

La réalisation de tout objectif dépend de l'encodage de l'information par le locuteur et son décodage par l'auditeur. Pour ce faire le langage véhiculé doit être

³⁴ J.DUBOIS, op.cit., pp, 96-97

conventionnel ; signes connus par les interlocuteurs et qui ont le même sens pour les deux.

D'autres compétences soutiennent avec force l'émission et la réception du message. Compétences idéologiques et culturelles ; les premières englobent les attitudes et les comportements du sujet (locuteur et/ou auditeur) dans la totalité du message ainsi que son propre raisonnement auquel il fait perpétuellement référence, tandis que les secondes (compétences culturelles) représentent la vision de chacun selon sa culture et sa société parce qu'entre ce que le sujet écoute, comprend puis accepte, il y a tout un filtre culturel et idéologique.

2.3.2 FONDEMENTS NECESSAIRES A LA MISE EN PLACE DE LA COMPETENCE COMMUNICATIVE :

Apprendre authentiquement, sérieusement, apprendre à fond ne se limite pas à de simples connaissances et à certains savoirs. L'objectif de l'enseignement-apprentissage du FLE est d'installer chez tout apprenant une certaine hiérarchie de progression allant des savoirs à des savoir-faire. Cela exige que tout partenaire soit conscient que le mieux reste l'installation et l'acquisition d'une compétence communicative unissant tous les savoirs encyclopédiques, les savoir-faire et les savoir-être.

Les fondements nécessitent une vision pédagogique s'intéressant à l'oral pour la mise en place d'une écoute attentive qui serait à la base de la réalisation de tout objectif.

De ce fait, un savoir-faire qui est le fruit de l'intégration et de la mobilisation d'un ensemble de ressources (capacités, habilités, connaissances) utilisées efficacement lors d'une situation de communication réelle devrait constituer une compétence à installer en vue d'une écoute en réaction.

Par ce que comme l'avance C. PUREN " *Apprendre une langue, c'est apprendre à se comporter de manière adéquate dans des situations de communication où l'apprenant aura chance de se trouver en utilisant les codes de la langue cible.* " ³⁵

2.3.3 L'ECOUTE ET LA COMPETENCE COMMUNICATIVE :

La situation de l'oral implique une communication directe. La rencontre des partenaires, la relation entre les acteurs de l'échange, l'ancrage dans une situation déterminée, le discours construit dans la parole et l'écoute réciproque donnent à cette communication orale un statut spécial qui nécessite une compétence dite communicative. C'est ainsi qu'on parle d'une communication directe concernant les situations de l'oral.

Pour *Sophie Moirand*, la compétence communicative se réalise à travers la combinaison de plusieurs composantes intervenant chacune selon des degrés différents mais qui fonctionnent avec harmonie ; dès qu'il y a manque de l'une l'autre la remplace.

Nous citons parmi ces composantes :

✓ *Une composante linguistique : la capacité d'utiliser les systèmes de la langue ;*

✓ *Une composante discursive : savoir structurer tout type de discours dans toutes les situations ;*

³⁵ C.PUREN, Histoire de méthodologies de l'enseignement des langues, Ed NATHAN, CLE international, 1988, p, 372

✓ *Une composante référentielle : connaître les domaines d'expériences des autres et des objets du monde ;*

✓ *Une composante socioculturelle : la connaissance des normes d'interaction sociales entre les individus et les institutions ainsi que la culture de l'autre.*³⁶

Pour qu'un message passe et soit compris, et pour qu'on dise d'un individu qu'il a une compétence communicative, il doit savoir écouter, respecter, interpréter l'implicite de la situation de communication directe.

La production ne serait presque rien si elle n'est pas intégrée à une compétence de communication qui vise au-delà de la maîtrise de l'élément linguistique, la maîtrise des situations d'échanges, tant du point de vue socio-affectif et relationnel (diriger l'interaction), que du point de vue culturel (savoir converser dans toute situation de communication) et aussi du point de vue intellectuel (adopter une stratégie argumentative ou explicative).

2.3.4 LES REPRESENTATIONS : EMPECHEMENT DE L'ECOUTE

Communiquer en restant à l'écoute de l'autre en faisant fi des clichés, des stéréotypes et des préjugés est un enjeu capital dans toute situation de communication ou échange. De là, il serait fondamental, qu'entre les acteurs de l'acte pédagogique en situation d'enseignement-apprentissage du FLE, de prendre en compte cette dimension des représentations qui présideraient au succès et/ou l'échec de cet acte d'enseignement-apprentissage.

³⁶ S.MOIRAND, enseigner à communiquer en langue étrangère, HACHETTE, Paris, 1982, p, 20

En effet, cette communication n'est pas à l'abri du malentendu, du désaccord, de l'échec parce qu'écouter l'autre engage toute la personne avec ses représentations, ses préjugés, ses stéréotypes et toutes les images préalables et déjà établies dans l'esprit de chacun envers les autres et leurs cultures.

Les apprenants forment leurs propres images sur la langue cible, c'est pour cela que comme le souligne B.OLLIVIER *"la communication, en classe ne s'établit donc que sur un terrain déjà fortement cadré, délimité, structuré par un certain nombre de préjugés, de stéréotypes sur lesquels les différents acteurs de cette communication se bâtissent leurs représentations de la réalité. »*³⁷

Les représentations ne sont pas absolument individuelles, elles sont un compromis social, véhiculées par la société à travers tous ses membres ; dans le milieu familial, à l'école-enseignants et apprenants-, à travers les mass-médias aussi ces représentations sont omniprésentes. Ils sont comme le précise JODELET :

*" Une forme de connaissance, socialement élaborée et partagée, ayant une vision pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social.(...) on reconnaît généralement que les représentations sociales, en tant que système d'élaboration régissant notre relation au monde et aux autres, orientent et organisent les conduites et les communications sociales(...), la diffusion de connaissance, le développement interculturel et collectif, la définition des identités personnelles et sociales, l'expression des groupes et les transformations sociales."*³⁸

Tout échange, toute communication verbale ou non dans une classe de FLE entre les partenaires présents (enseignant/apprenant) est toujours soumis à leurs comportements et influencé par leurs préjugés vis-à-vis de la langue et de la culture

³⁷ B.OLLIVIER, communiquer pour enseigner, HACHETTE, Paris, 1992, p, 68

³⁸ D.JODELET, les représentations sociales, Ed PUF, Paris, 1989, p, 40

de l'autre ; ces préjugés qui sont automatiquement négatifs et peuvent nuire à la réalisation des objectifs arrêtés par le partenariat pédagogique.

*" Les préjugés, présents avant toute expérience, comportent un jugement évaluatif qui est souvent négatif et dépend de l'appartenance sociale. Ils combinent une croyance et une valeur, ils s'appuient souvent sur des stéréotypes, des clichés. On décrit autrui à l'aide de catégories toutes faites, simples et déjà en place avant toute expérience. "*³⁹

Le message écouté ne va pas correspondre à la représentation qu'un auditeur doit avoir ; il y aura une écoute avec échec à cause de ces stéréotypes, de ces préjugés et de ces clichés ; ce message sera borné, piégé par des idées antérieures parce qu'il va être perçu à travers les filtres et les systèmes de références de chacun.

Les représentations peuvent empêcher toute écoute réciproque donc toute communication et par conséquent être des déclencheurs d'un vrai choc culturel dans des conditions de communication réelles.

Le fait d'accepter d'apprendre une langue étrangère, c'est vouloir découvrir une nouvelle culture, c'est vouloir aussi connaître l'autre, l'écouter, le respecter, donc l'accepter comme il est.

Par conséquent, l'objectif réel de la didactique du FLE reste l'orientation de l'apprenant, son aide en tant que futur citoyen à s'intégrer dans un nouveau monde et la transformation de ses représentations pour son bien et celui des autres parce que

*" On ne travaille jamais avec les élèves sur des terrains vierges et incultes, mais à partir des représentations qu'ils possèdent déjà, et qu'il s'agit de transformer. "*⁴⁰

³⁹ Ibid. P, 69

⁴⁰ Ibid. p, 82

2.3.5 L'ECOUTE : ESPACE PRESENTIEL ET INTERCULTUREL

L'apprenant d'une langue étrangère (FLE) a l'occasion de découvrir la réalité de la langue parlée dans des situations de communication authentique, de découvrir d'autres styles de vie, d'autres réflexions, d'autres traditions et d'autres cultures.

Aujourd'hui la didactique insiste dans la diffusion de ses programmes sur la relation particulière et solidaire entre communication et culture parce que l'objectif capital est d'enseigner à communiquer en français.

*"Le cours de langue constitue un moment privilégié qui permet à l'apprenant de découvrir d'autres perceptions et classifications de la réalité, d'autres valeurs, d'autre mode de vie... bref, apprendre une langue étrangère, cela signifie entrer en contact avec une nouvelle culture . "*⁴¹

Dans toute classe de FLE, ni l'utilisation de la langue, ni les gestes ni les images ne sont évidents, parce que tout moyen de communication porte en lui les pièges et les risques de l'échec. De là, la prise en charge du culturel de l'apprenant et du culturel de la langue à enseigner-apprendre, demeure une nécessité en vue de la réalisation d'un consensus culturel. En effet, l'apprenant doit être présent à travers son culturel sans que cela ait le sens de supprimer le culturel de l'autre véhiculé par cette langue étrangère.

Pour comprendre l'autre il ne suffit pas de connaître sa langue, il faut savoir l'écouter, interpréter ses gestes, connaître ses coutumes, ses traditions en un mot connaître la culture de l'autre comme le souligne L.DABENE:

⁴¹ M.DENIS, "développer des aptitudes interculturelles en classe de langue", in Dialogues et cultures"44, Paris, 2000, p, 62

" Tout individu en contact plus ou moins intense avec une culture étrangère (par le biais du linguistique) ne peut manquer d'adopter une attitude particulière plus au moins marquée de subjectivité " ⁴²

Peu importe les voies que l'apprenant va emprunter dans sa vie personnelle ou professionnelle, l'important, l'essentiel, l'idéal pour lequel la didactique du FLE se bat demeure l'aide de l'apprenant à sortir de cette impasse dans laquelle il se trouve coincé, sa libération - en vue d'une autonomie - de ses systèmes de références, de ses représentations culturelles qui sont des fondements de base dans l'édification des idées et des images que chacun peut en avoir à l'égard de l'autre et de sa culture ; il est question d'aider cet apprenant à se décroiser et à être ouvert sur les autres. Il s'agit pour lui d'être en interaction permanente avec le monde d'être en contact avec d'autres mentalités, d'autres idées, cela signifie vivre dans un univers où règne l'interculturel.

M.ABDALLAH PRETCEILLE précise à ce sujet que :

" Qui dit interculturel dit, s'il donne tout son sens au préfixe inter: interaction, échange, décroisement. ils dit aussi, en donnant son plein sens au terme culture: reconnaissance des valeurs, des modes de vie, des représentations symboliques auxquelles se réfèrent les êtres humains, individus et sociétés, dans leurs relations avec autrui et dans leur appréhension du monde; reconnaissance des interactions qui interviennent à la fois entre les multiples registres d'une même culture et entre les différentes cultures, et ceci, dans l'espace et dans le temps. » ⁴³

⁴² L.DABENE, Repères sociolinguistiques pour l'enseignement des langues, HACHETTE, Paris, 1994, p, 79

⁴³ M.ABDALLAH-PRETCEILLE, cité par M.REY-VON ALLMEN, "une pédagogie interculturelle? Pièges et défis", textes et documents accompagnant le cours de diplôme d'étude Supérieures (DES), Université de Genève, Faculté de psychologie et des sciences de l'Éducation, octobre 1992, p, 30

Vivre dans l'altérité et la tolérance, s'ouvrir sur le monde, accepter les divergences, vouloir partager veut dire prendre position comme citoyen indépendant et responsable, c'est savoir-être dans toutes les situations de communication. Ce savoir être ne peut se concrétiser que par le biais d'une écoute attentive, responsable, sans aucune arrière pensée, sans aucun préjugé, sans aucun cliché et sans aucun stéréotype.

CONCLUSION

La centration sur l'apprenant qui est désormais considéré comme participant, partenaire de l'acte pédagogique et responsable de son apprentissage est des priorité de tout enseignement-apprentissage voulant installer une compétence communicative ayant comme soubassement une écoute attentive.

Pour ce faire, prendre conscience de tout les éléments accoustiques qui entourent toute communication est aussi indispensable que toute autre connaissance.

La création d'un contexte de travail dynamique et motivant éveillera l'interet des apprenants, un apprentissage qui se fond sur le savoir et le plaisir d'apprendre sera profitable pour les deux partenaires (enseignant/apprenant) et favorisera l'acquisition de nouvelles stratégies et des principes de vie grâce à une autonomie intellectuelle et un savoir-faire acquis lors des situations d'enseignement/apprentissage.

Par conséquent, la prise en charge de l'écoute dans toute situation de classe s'avère nécessaire. Cette prise en charge, se réalisera grâce à ce partenariat, à cette participation effective des acteurs de l'acte pédagogique.

CHAPITRE 3:
POUR UNE PRATIQUE ENTREPRENANTE
ET EFFICIENTE DE L'ECOUTE

INTRODUCTION

L'efficience de l'enseignement-apprentissage du FLE est en étroite corrélation avec la pratique ; cette pratique est extrêmement variée, l'important est qu'elle soit fréquente dans le cours du FLE. En effet, chaque enseignant est conscient de l'ampleur de la tâche liée à la pratique et tout ce qu'elle exige de la part des partenaires de l'acte pédagogique ayant en charge la mise en place d'une compétence à l'écoute. Laquelle efficacité réclame aussi des conduites et des pratiques enseignantes et apprenantes responsables et conscientes qui s'intéressent essentiellement à l'apprentissage et à son rapport avec la pratique langagière extra scolaire.

Il est évident que la réussite de la formation de l'apprenant n'est pas seulement une question d'organisation matérielle mais aussi dépend du pédagogique et de la relation entre les partenaires lorsque l'enseignement-apprentissage se fixe comme objectif de lutter contre les handicaps socioculturels en rapport avec l'écoute dont sont victimes les apprenants les plus défavorisés ou ceux qui n'ont pas été écoutés et qui n'ont pas bénéficié d'une formation à l'écoute.

De ce fait, la prise en charge des stratégies d'écoute s'avère une condition sine qua non pour la pérennité du dialogue, caractéristique de tout enseignement-apprentissage. L'objectif primordial serait d'amener l'apprenant à comprendre et à dominer des stratégies d'écoute et à en créer d'autres en rapport avec toute autre situation de communication, avec toute autre opération d'enseignement-apprentissage à partir de ses propres stratégies installées préalablement. En effet, la stratégie perceptive de l'individu est déterminée essentiellement par le système phonologique de sa propre langue, grâce à laquelle il développe des nouvelles stratégies de compréhension.

Il s'avère que l'utilisation des activités d'écoute en classe de FLE serait l'objet d'une augmentation de la motivation et de l'intérêt pour l'étude de la langue française. L'objectif de tout enseignement-apprentissage est que les apprenants accèdent à la compréhension grâce à l'interaction avec les autres et qu'ils puissent adopter des stratégies d'écoute dans d'autres situations de communication ; c'est ce qui va leur permettre de pouvoir prendre la parole dans un débat, être capable de trier les idées et de transmettre des informations.

Pour ce moment de notre travail de recherche que nous désignons de pratique, nous nous intéressons au premier partenaire à savoir l'apprenant que la didactique d'aujourd'hui place au centre de ses intérêts. Il est question de l'observation et de l'expérimentation par le biais de trois activités :

- ✓ La prise de notes.
- ✓ La reformulation.
- ✓ Le regard et l'écoute.

Par la suite, nous avons recueilli auprès des enseignants universitaires (020) leurs avis sur ce moment que nous supposons déterminant. Les opinions des enseignants sur l'écoute confirmeraient ou infirmeraient nos hypothèses sur l'importance de ce moment.

3.1 L'EXPERIMENTATION :

3.1.1 CADRE GENERAL :

Il est primordial de noter que notre expérimentation a duré un mois, cette expérimentation a eu lieu à l'université de Batna département de français, auprès d'un groupe de première année universitaire (60 étudiants).

Le choix est délibéré, il est le fruit de la logique qui exige que l'acquisition des bonnes habitudes de l'écoute s'effectue dès le début de l'enseignement-apprentissage.

L'apprenant à ce niveau est formellement capable d'améliorer ses propres stratégies d'apprentissage, de modifier ses premières façons pourvu qu'il maîtrise normalement certaines connaissances linguistiques de la langue cible. Cet apprenant est aussi un étudiant universitaire conscient et responsable de son apprentissage, il acquiert un nouveau statut.

A cela s'ajoute le programme à étudier pendant cette année qui sera équivalent aux activités proposées au cours de notre expérimentation.

Loin de nous est l'intention de mesurer l'écoute chez les étudiants car elle ne peut pas dans la perspective de notre travail être mesurable, elle peut s'émerger dans le champ de la didactique avec une manière symbolique, son apprentissage est largement implicite, on peut toujours faire semblant d'écouter. De ce fait, cette écoute ne peut être mesurée, ni évaluée par des activités, ni des testes de compréhensions.

Pour cela, nous dirons que cette compétence n'est pas uniquement un savoir à imprégner mais beaucoup plus un comportement et une attitude c'est un savoir-être à mettre en place.

3.1.2 OBJECTIFS DE L'EXPERIMENTATION :

L'objectif capital de notre présent travail est l'observation des apprenants dans leurs relations en tant qu'auditeur face à un orateur, en ayant la parfaite conviction que le perfectionnement de leurs comportements et leurs attitudes est nécessairement observables dans leurs réactions : gestes, regard, sourire, chuchotements, position du corps..., ainsi que dans leurs commentaires au cours des activités.

Les enseignements ont été dispensés par un enseignant pour que nous puissions examiner le développement des activités .Ces dernières vont être analysées selon les objectifs arrêtés et la problématique sur laquelle nous nous interrogeons.

Cet examen et/ ou étude nous permettrait la vérification de nos hypothèses ayant trait à l'écoute pendant les activités, et éviterait aux apprenants de se noyer dans la multitude d'informations et de souffrir d'une surcharge cognitive.

3.1.3 ACTIVITES CATALYSEURS DE L'ECOUTE :

Il nous semble plus adéquat et primordial de procéder à une limitation des activités en donnant des tâches précises à l'apprenant. Il serait capital de sensibiliser les apprenants à l'écoute et de prendre en compte leurs besoins en leur demandant ce qu'ils veulent découvrir, retenir à travers des thèmes de leurs choix. Lesquels thèmes doivent être motivant et d'actualité et correspondant, bien sûr, aux programmes proposés par l'institution.

Quand l'objectif est la communication d'un message de manière efficiente, il est avantageux de parler à partir de la prise des notes ; l'efficacité de la présence à une conférence se mesure par la prise de notes qui demeure un savoir être car il est

question de la transmission de ce message qui, sans cette prise de notes, il restera inaccessible.

Il faut que tout un chacun se rende compte des avantages de la prise de notes cités par *R.CHARLES et CH.WILLIAME*²

- ✓ La prise de note entraîne à ne relever que les mots clés d'un discours ;
- ✓ Les notes prises permettent d'avoir présent sous les yeux le fil de son discours, on ne risque pas d'oublier un point de la communication ;
- ✓ Le fait de noter mobilise plusieurs sens : l'ouïe, le toucher, ce qui facilite la mémorisation ;
- ✓ Les notes sont une aide matérielle qui sécurise celui qui doit intervenir ;
- ✓ Lorsqu'on est en désaccord avec les idées de l'autre, on inscrit en marge de la prise de notes l'argument qu'on pourra opposer.

Toute prise de notes exige un examen minutieux en vue d'une évaluation de l'écoute. Laquelle évaluation n'est perceptible que par le biais d'exercices oraux et/ou écrits. Pour ce faire, la reformulation s'avère une activité susceptible de rendre compte de l'efficacité de l'écoute.

Cet exercice demeure fondamental, il est indispensable de bien écouter même si nous ne partageons pas le point de vue de quelqu'un. Il est en effet, incontournable de pouvoir exprimer la pensée de l'autre sans la déformer, puisque très souvent nous sommes peu sensibles à sa pensée.

² R.CHARLES, CH.WILLIAME, la communication orale, NATHAN, Paris, 1994, P, 140

On est parfois, tellement ajustés sur nous même que la pensée de l'autre est mal comprise ou mal écoutée, les gens, généralement, ne s'écoutent pas, car chacun est plongé dans sa propre pensée. De ce fait, l'étape obligatoire que nous avons exigée est de bien écouter la pensée de l'autre et de redire avec d'autres mots ce que l'interlocuteur a dit. Cela correspond parfaitement à la définition donnée par *ELENE SOREZ* :

*"...refléter en d'autres termes exactement ce qu'autrui a voulu dire, sans déformer sa pensée ou résumer ce qui est essentiel pour l'autre. La personne qui a parlé doit reconnaître absolument sa pensée dans la reformulation."*³

Dans toute interaction ce sont les gestes, le regard et les attitudes qui seront perçus en premier lieu, par l'auditoire, il faut donc que tout un chacun enseignant et apprenant ait conscience de son regard et de sa gestuelle, il faut par conséquent les adapter pour qu'ils soutiennent le discours, répètent et ponctuent la parole, facilitent la compréhension et surtout attire l'attention de l'auditoire.

Au cours de nos observations, on a pu remarquer que les apprenants ne donnent pas assez d'importance au regard et aux gestes pendant leurs interventions, le regard de chaque orateur/apprenant reflète l'inquiétude ayant trait soit à l'incompréhension soit à un échec de l'expression. Ce regard devient fuyant dans l'espace, ou fixant l'enseignant, la plupart du temps, mais, jamais englobant tout l'auditoire. C'est ce qui coupe la communication par ce que personne n'a eu l'impression d'être regardé, c'est-à-dire pris en compte et par conséquent l'auditeur devient moins attentif et non disponible.

Alors que le regard est un des systèmes par lesquels on entre en contact avec l'autre et permet aussi d'examiner l'impact de concentration et de compréhension de

³ F.VANOYE, J.MOUCHON, J.P.SARRAZAC, pratiques de l'orale, Armand colin, Paris, 1981, pp, 21-22

ses interlocuteurs ; parce que comme l'affirme R. CHARLES " *A l'oral, les gestes occupe une très grande place (55%) par rapport aux mots (7%) et à l'intonation (38%).*"⁴

Savoir associer son regard aux gestes et aux mimiques est un signe de l'équilibre, du savoir-faire et surtout du savoir-être. Lesquels savoirs demeurent le résultat d'une écoute efficiente et facilitatrice de tout enseignement-apprentissage.

En effet, tout au long des activités, on a expliqué aux apprenants ce que nous attendons d'eux : écoute, respect des différences, participation active... et le but à atteindre l'augmentation des potentialités de l'écoute à travers certaines activités, ainsi que les thèmes abordés aboutissent à assurer les activités suivantes :

- ✓ Prendre des notes ;
- ✓ Prendre du temps pour bien penser à ce qui est dit ;
- ✓ Ecouter avant de juger ou d'intervenir ;
- ✓ Identifier les points essentiels. les arguments du discours de l'autre ;
- ✓ Eviter d'être rêveur, saisi par des sentiments qui perturbent l'écoute ;
- ✓ Anticiper sur ce qui peut venir ;
- ✓ Rester attentif au ton, aux gestes, aux mimiques, à tout ce qui dévoile les sentiments.

⁴ R.CHARLES, CH.WILLIAME.OP.CIT.P, 10

3.2 APPLICATIONS ET OBSERVATIONS :

3.2.1 ECOUTE ET PRISE DE NOTES :

Objectifs

- ✓ Développer l'écoute et la prise de notes.
- ✓ S'entraîner à classer ses idées en fonction de son "intention mentale"⁵

Durée : deux heures

Matériel : deux tableaux

Déroulement :

Un apprenant intervient pendant 15minutes sur un thème que les apprenants eux-mêmes ont auparavant proposé.

- 1ère étape : l'apprenant avant de parler, indique sur une feuille personnelle son intention ; exemple : j'ai l'intention de vous persuader.
- 2ème étape : pendant l'intervention, deux apprenants prennent des notes sur deux tableaux différents, disposés d'une manière telle que le groupe ne puisse lire ce qui est écrit, tandis que les autres notent sur un papier. Cette prise de notes portera sur le contenu de l'exposé.
- 3^{ème} étape : après l'intervention, les deux tableaux sont retournés, le groupe analyse en comparant les deux types de prise de notes et cherche dans quelle

⁵ J.LAVERRIERE, M.SANTUCCI, R.SIMONET, formation à l'expression écrite et orale, Éd d'Organisation, Paris, 2004, P ,229

mesure les notes prises reflètent l'intention de l'orateur qui est portée à la connaissance de tous à ce stade.

Commentaire :

En effet, si l'autre nous parle, c'est qu'il a une intention à notre égard, un message ou une idée à nous transmettre; pour que cette action devienne réaction et interaction écouter l'autre, devient indispensable à ce moment ; c'est aussi saisir son intention, c'est ce qui réalisera l'échange d'expériences et de connaissances qui semblent nécessaires pour améliorer notre compréhension de l'autre.

Les apprenants avaient du mal à prendre des notes parce qu'ils n'étaient pas habitués à le faire, l'enseignant les a rassurés en leur expliquant qu'ils pouvaient tous le faire s'ils se donnent du temps pour bien écouter.

Dans toute interaction, l'apprenant qu'il soit locuteur ou auditeur, met en œuvre plusieurs activités et se transforme en même temps, en producteur et interprète de sa propre action par le biais de l'écoute.

Cet apprenant organise et vérifie sa production dans l'enjeu de l'interaction ; c'est-à-dire il devient un être conscient et consciencieux de sa production, il parle en s'écoutant et corrige constamment ses propos ; donc pour écouter et comprendre l'autre, il faut d'abord s'écouter soi-même.

Cela rejoint l'adaptation des systèmes d'autocontrôle qui sont primordiaux pour une communication qui se veut efficiente comme le souligne R.BARTHES " *L'homme parlant parle l'écoute qu'il imagine de sa propre parole.*"⁶

⁶ BARTHES in R.VION, la communication verbale : analyse des interactions, HACHETTE, Paris, 2000, p, 44

Le fait de noter son intention et de savoir que le groupe est intéressé et va prendre notes motive l'apprenant et le pousse à utiliser (gestes, voix, mimique...) tout ce qu'il possède comme savoir linguistique et puissance physique pour attirer l'auditoire.

En effet préciser le geste d'attention, a donné à l'apprenant le projet de regarder, d'écouter pour se faire des représentations mentales, visuelles ou auditives. Il sait sur quoi mener son attention et il développe un contrôle sur ses actes psychologiques et devient ainsi plus autonome face à son apprentissage.

3.2.2 DEBAT AVEC REFORMULATION OBLIGATOIRE :

Objectif :

- ✓ Développer l'attitude de l'écoute et la capacité de la reformulation.

Durée : deux heures.

Déroulement :

- 1^{er} moment : choix d'un thème de débat par l'ensemble du groupe.
- 2^{ème} moment : l'enseignant présente la consigne suivante ; chaque apprenant ne peut intervenir dans le débat qu'après avoir reformulé l'idée de celui qui a parlé avant lui et débiter par des formules telle que : (selon vous..., vous avez dit que..., si j'ai bien compris votre idée...)
- 3^{ème} moment : l'orateur s'arrête toutes les trois minutes ; pour débattre du contenu. L'enseignant doit aussi intervenir chaque fois pour gérer le débat et le respect de la consigne.

Commentaire

Cet exercice de reformulation entraîne également les apprenants à se libérer des mots pour ne s'en tenir qu'aux idées ; et c'est ce qui a été automatiquement observé car au delà des difficultés de langue, les apprenants ont voulu tous défendre leurs idées opposées parfois à celles reformulées.

C'est à ce moment que l'apprenant devient actif parce qu'il s'approprie l'information transmise par les autres en la faisant exister dans sa tête puis la redire avec ses propres mots. La construction des idées à partir de celle du groupe, a dirigé les idées vers un but commun ; le résultat est que l'idée initiale est améliorée mais pas modifiée.

De ce fait, la reformulation est un instrument idéal de l'évaluation de l'écoute et un exercice nécessaire en vue de développer l'écoute, chez les étudiants et encourager la prise de parole chez chacun et la mettre en valeur. Reformuler la réponse de l'autre semble encourager l'apprenant ; en effet, reproduire l'idée de quelqu'un c'est reconnaître l'intérêt de l'intervention.

En outre, on a constaté aussi que l'enseignant n'est plus l'unique animateur de la classe, mais qu'au moins un apprenant arrive à prendre la relève en rappelant la consigne de l'activité aux autres.

Dans cette activité nous avons adoptés la reformulation-reflet⁷ ; celui qui écoute et reformule ne doit reprendre que ce qui a été dit mais avec d'autres mots sans que rien ne soit ajouté pour vérifier la parole de l'autre. Cette reformulation témoigne d'une bonne écoute puisque dans l'ensemble les informations n'ont pas été trop modifiées.

⁷ R.CHARLES, CH.WILLIAME, OP.CIT.P, 22

3.2.3 LES GESTES ET LE REGARD :

Objectif :

✓ Sensibiliser à l'importance des gestes dans la communication ainsi qu'une prise de conscience très éveillée du fait visuel par rapport à l'écoute.

Durée : deux heures.

Déroulement :

Un apprenant présente son exposé au groupe-classe. On donne à l'auditoire la consigne de déterminer le champ visuel de l'orateur et les gestes qu'il fait. Il s'agit de localiser la zone couverte par son regard ; si l'apprenant mène son regard sur tout le groupe ou sur une zone particulière et s'il utilise des gestes compensatoires pour se faire écouter.

Après dix minutes de présentation, on arrête et les autres apprenants rendent compte de leurs observations. L'orateur, qui n'a pas été averti des consignes d'observation données au reste du groupe, reprend son exposé par la suite en tâchant d'utiliser tout ce qui aide à rendre l'auditoire plus attentif.

Commentaire :

Il ne faut pas utiliser un geste pour faire de la gestuelle tout simplement, mais s'interroger sur ses gestes et leur relation avec la parole au sein du même discours ainsi que leur rôle dans la compréhension.

De là, dans toute interaction et en particulier dans une classe de FLE il ne suffit pas d'écouter les paroles prononcées par tout orateur car il faut que, la volonté et la motivation de comprendre l'autre, représentent l'objectif de toute

communication pédagogique ; le regard et les gestes sont nécessaires parce qu'ils nous permettent de comprendre l'autre et saisir son intention. Lesquels regards et gestes demeurent importants dans toute opération de décodage de tout message écouté.

Au début nous avons remarqué que l'orateur se contente de regarder ses notes et dans les meilleurs des cas un regard vers l'enseignant ; cette récitation a lassé l'auditoire inattentif et a constitué une fin à la communication pédagogique.

La communication est l'être de tout un chacun et tout comportement englobe un sens susceptible de faciliter la compréhension de tout message. Ce qui fait qu'un geste, un regard sont toujours significatifs.

Etre en interaction avec quelqu'un, c'est faire attention à sa réalité, à l'environnement dans lequel il est, c'est entendre ses mots, son ton, c'est aussi prendre en considération ses attitudes vis-à-vis de nous, son corps, ses gestes et ses réactions, même si on n'est pas dans l'activité communicative il y a tout de même communication.

Cette interprétation de l'autre se fait par l'effort de décoder les signes verbaux et non verbaux grâce à l'image qu'on a sur l'autre et qu'il donne de lui-même. Cet autre nous permet l'adaptation de nos paroles parce que toute production est soumise aux phénomènes d'interprétation qui se basent sur les systèmes de références, sur les représentations et les images identitaires de chacun.

En effet, dans toute interaction entre autre celle de l'enseignement-apprentissage du FLE, le locuteur est interprète parce que les partenaires communiquent même si les éléments de communication ne sont pas les mêmes ; signe verbal et non verbal de la production, signe verbal et non verbal de l'écoute, pour cela nous dirons que l'écoute naît dans l'interaction.

3.3 QUESTIONNAIRE

3.3.1 DESCRIPTION :

En plus des activités destinées principalement aux apprenants, nous avons jugé utile de collecter des informations ayant trait à l'écoute en optant pour le questionnaire que nous adressons à l'autre partenaire, l'enseignant, en effet, nous pensons rassembler des idées sur les stratégies favorisant l'écoute selon ces enseignants.

Cette collecte des données a comme objectif, tout d'abord, de vérifier nos hypothèses, à savoir l'écoute auxiliaire et facilitatrice de l'enseignement-apprentissage du FLE, auprès des enseignants ainsi que de nous aider à interpréter nos observations.

Nous n'attendons pas des réponses qu'elles permettent de tirer des conclusions que nous allons généraliser parce qu'une généralisation exige d'autres éléments d'investigation à une échelle plus grande, mais plutôt que ces réponses aident à définir les supports de réflexions des enseignants permettant d'ajuster des nouvelles stratégies et des outils pédagogiques pour ce type d'enseignement/apprentissage concernant l'écoute (sélection des activités, objectifs, durée, support, etc.).

Par le biais de ce questionnaire, notre intention est de récolter des informations sur l'écoute, moment d'enseignement-apprentissage important chez les enseignants du FLE au sein du département de français de l'université de Batna. De là, nous avons voulu connaître les stratégies que ces enseignants déploient pour favoriser l'écoute au sein du groupe-classe.

Ce questionnaire est composé de questions ouvertes permettant de récolter des faits, des conduites, des opinions et des attentes. Ces choix des questions se

justifient par le fait qu'elles donnent plus de renseignements sur les pratiques et les intérêts des enseignants et surtout une certaine liberté.

L'importance actuelle donnée à la communication, au développement des attitudes, à la créativité et à l'autonomie font de l'apprenant et ses besoins le centre d'intérêt de toute méthodologie et de tout savoir pédagogique. Pour ce faire l'enseignant se transforme en un accompagnateur et facilitateur de l'enseignement-apprentissage en utilisant un ensemble de thèmes en relation avec l'environnement de ses apprenants. Cet enseignant doit rendre explicite les buts poursuivis, la pertinence de la tâche et le repère des activités essentielles. Ainsi, il agit instantanément sur la motivation comme le souligne *BARTH BRITT-MARI "Pour l'enseignant, réussir à faire découvrir le sens à l'apprenant pour qu'il soit motivé, est (...) une façon de lever cet obstacle manque de motivation"*⁸

Le questionnaire est constitué de trois parties à savoir : les pratiques et les conduites pédagogiques concernant l'écoute, la description des éléments facilitant l'écoute et les différentes réflexions des enseignants.

- SECTION 1 :

S'informer sur les représentations, les conduites et les représentations des enseignants sur la notion de l'écoute, s'interroger sur le savoir faire des enseignants dans la mise en place d'une compétence ayant trait à l'écoute et connaître selon ces enseignants la relation entre une communication réussie et l'écoute sont les principaux axes pris en charge par cette section.

⁸ B.BRITT-MARI, le savoir en construction-former une pédagogie de la compréhension, Éd RITZ, Paris, P, 146

- SECTION 2 :

Dans cette section il est question de se renseigner sur les stratégies qui puissent selon ces enseignants rendre l'enseignement-apprentissage de l'écoute efficient dans une classe de FLE et savoir s'il est facile de favoriser cet enseignement-apprentissage en rapport avec le contexte de la classe pour pouvoir gouverner et gérer l'écoute réciproque.

- SECTION 3:

Il s'agit dans cette section de se rendre compte de la conscience et la responsabilité enseignante sur les enseignements personnels qui peuvent être une base solide ayant pour objectif d'installer une compétence d'écouter chez l'apprenant et surtout rendre ces apprenants motivés.

3.3.2 ANALYSE DES RESULTATS :

- SECTION 1 :

Q1 : Ecouter l'autre veut dire :

- *être bien gentil ?*

- *être d'accord ?*

- *obéir et comprendre ?*

Pour tous les enseignants l'écoute est la base de toute compréhension, on ne peut pas être d'accord ni contre si on ne prend pas du temps pour bien écouter.

Q2 : *L'écoute se réalise-t-elle :*

- *lorsqu'on est capable de répliquer sur un point évoqué ?*
- *lorsqu'on est capable de redire les propos dans leurs ensembles sans déformation ?*
- *lorsqu'on se laisse influencer par le langage et les expressions trop chargées ?*

L'ensemble des enseignants sont unanimes que l'écoute se réalise lorsqu'on est capable de redire les propos dans leurs ensembles sans déformation. Telle était la réponse de quatorze enseignants parce que la compréhension s'effectue quand on est capable d'intervenir et débattre l'idée globale avec nos propres expressions ; cela est tout à fait vrai dans toute situation de communication où le niveau est plus-au-moins avancé. Pour les autres enseignants (six), écouter veut dire être capable de répliquer sur un point évoqué ; cela rejoint l'idée de présenter l'objectif de l'écoute par rapport à la matière et à la tâche attendue, plus l'apprenant donne du sens à la tâche, plus il s'implique et cela ne sera que profitable pour l'enseignement-apprentissage du FLE.

Q3 : *En tant que formateur, la participation à une conversation veut dire :*

- *écouter simplement ce que les autres ont à dire ?*
- *faire des contre-propositions (d'accord, mais je pense que...) ?*
- *participer sans parler et sans faire des gestes ?*

L'ensemble des enseignants ont affirmé que la participation à une conversation est sans doute le fait de pouvoir faire des contre-propositions c'est-à-dire prouver qu'on est là, qu'on écoute et qu'on comprend, mais cela ne se réalise qu'avec les apprenants les plus avancés. En outre, les autres participent parfois avec

des gestes parce qu'ils ne maîtrisent pas la langue et ils doivent être toujours sollicités par l'enseignant.

***Q4 :** Que signifie pour-vous une communication, plus au moins sans malentendus ?*

Un échange et une réciprocité entre les interlocuteurs, un respect mutuel des divergences telles sont les réponses données par tous les enseignants ; quelque soit l'effort des interlocuteurs aucune situation de communication n'est à l'abri du malentendu. Pour ce faire, il faut respecter l'autre et l'écouter parce qu'il est un être qui mérite l'attention.

***Q5 :** Une communication réussie est celle qui vise :*

- l'entente ?
- le succès ?
- à provoquer chez l'interlocuteur une réaction ?

Dans toute situation de communication et en particulier celle de l'enseignement-apprentissage du FLE, tout échange vise à provoquer chez l'interlocuteur une réaction, c'est un signe de désaccord ou d'harmonie. L'essentiel est que l'auditeur annonce son assurance, se débloque devant l'auditoire ; c'est une façon de s'affirmer devant le groupe comme un apprenant actif. Tous les enseignants ont confirmés cette idée.

- **SECTION 2 :**

***Q1 :** Quelle stratégie d'organisation de la classe du FLE, pourrait favoriser l'écoute ?*

- l'étoile ?
- le cercle ?
- le Y ?

L'organisation de la salle est très importante, elle détermine les conduites et encourage ou à l'inverse empêche une bonne écoute et une participation active. Après leur avoir expliqué les différentes stratégies proposées (l'étoile, le cercle, le Y) quatorze enseignants (70%) ont sélectionné l'étoile ; c'est une disposition pour un cours magistral durant lequel l'écoute peut se centrer sur les propos. Selon ces enseignants, leur choix dépend du nombre des apprenants et du matériel disponible. Les six enseignants restant (30%) semblent plus optimistes à l'égard de l'enseignement-apprentissage de l'écoute, ils ont choisi le cercle comme meilleur disposition pour favoriser la compréhension et chercher l'écoute maximum ; c'est une disposition très efficace pour un travail de réflexion, mais qui ne peut être réalisée dans toutes les conditions à cause du nombre des apprenants dans le groupe classe du FLE.

Q2 : Quelles attitudes et/ou conduites apprenantes seraient les soubassements d'une écoute attentive de la part de l'auditoire ?

L'ensemble des enseignants a prêté une attention particulière aux attitudes et aux conduites apprenantes. Nous résumons l'essentiel de leurs réponses qui se sont centrées autour du comportement de l'apprenant en face de l'auditoire. En effet, regarder l'auditoire avant de commencer toute intervention pour établir le contact entre ceux qui parlent et ceux qui écoutent, bien gérer son regard en regardant tout l'auditoire, compenser avec des gestes pertinents adaptés à la parole et en dernier lieu parler en regardant des notes qui restent toujours un support de sécurité en cas d'oubli, ont été les plus importantes idées que nous avons recensées. Ce classement

correspond parfaitement à notre optique dans ce présent travail sur l'allure et les savoir-faire que doit posséder tout auditeur/apprenant.

Q3 : Selon-vous le silence :

- perturbe ?-

- aide à anticiper ?

- aide à comprendre ?

Douze enseignants ont affirmé que le silence les perturbe tout comme leurs apprenants. Parce que tout le travail sera fait par l'enseignant qui éprouve de la déception quand ses apprenants gardent le silence et n'arrivent pas à s'exprimer. tandis que les huit autres enseignants trouvent que le silence est un atout pour l'orateur, il lui permet de reprendre son souffle et sa respiration, le silence ponctue le discours oral et se présente comme une insistance sur un mot ou une formule, il a aussi un grand effet sur l'auditoire par le fait qu'il engendre un véritable suspense, secoue et ramène la concentration d'un auditeur éparpillé.

Q4 : Comment la voix peut-elle faire participer l'auditoire ?

L'aspect, l'allure, le comportement de tout orateur ont des effets sur l'auditoire et s'imposent parce que l'image précède le son ; on est vu avant d'être entendu. La façon dont l'interlocuteur se sert de sa voix est aussi très importante, il utilise cette masse sonore comme marque de puissance pour impressionner, pour intimider, pour charmer, etc. Il modifie le débit et le ton pour articuler l'expression. Avant même de saisir le sens du message, l'auditoire est charmé ou irrité par le timbre de la voix, pour ce faire entendre et comprendre, tout locuteur exige une écoute attentive de ce que cette voix provoque chez l'auditeur par ce que ce n'est pas seulement le contenu qui marque l'émotion mais c'est aussi la manière de dire cette émotion.

Pour avoir un impact sur les autres, il faut que le ton soit élevé, claire, audible, non-cassé, harmonieux pour attirer l'auditoire ; telles sont les réponses données par tous les enseignants.

Q5 : Est-il facile de gérer l'écoute dans vos classes ?

Le nombre des apprenants dans le groupe classe gouverne les moments de prise de paroles avec les moments d'écoute. Souvent les apprenants passent plus de temps à écouter (ou de faire semblant d'écouter) qu'à parler, alors que l'efficacité de la communication et le rapport de la compréhension dépend autant de la valeur des interventions que de l'aptitude d'attention et d'écoute. Pour tous les enseignants, il est vraiment difficile de gérer l'écoute dans leurs classes par ce que tout groupe comporte un éventail d'idées et un dynamisme qu'il lui est propre.

- **SECTION 3 :**

Q1 : Quelle serait la meilleure façon d'apprendre pour vos apprenants ?

- *les informer sur l'objectif et le thème du cours à l'avance ?*
- *les surprendre ?*

Connaitre et discuter l'importance d'un enseignement-apprentissage permet à l'apprenant de donner une valeur à la tâche, d'y voir l'intérêt à court ou moyen terme afin de s'y engager volontairement. Ainsi, l'apprenant donne du sens à la tâche et l'enseignant le guide dans le développement de cette signification, de là, l'apprenant retient mieux quand il produit du sens lui-même. Pour tous les enseignants, l'apprenant doit être averti à l'avance sur le thème et l'objectif du cours puisqu'il est situé actuellement au centre de tout enseignement-apprentissage et dont l'objectif est

de définir son statut en tant qu'apprenant-chercheur. Présenter l'objectif, permet à l'enseignant de placer l'apprenant dans un contexte d'enseignement-apprentissage plus large, et de l'orienter vers un ensemble de connaissances ; cela ne sera que propice pour l'enseignement-apprentissage et un facteur important pour la motivation scolaire.

Q2 : *Les apprenants préfèrent-ils réaliser les activités proposées :*

- seuls ?

- en groupe ?

Les résultats affirment l'intérêt personnel des apprenants pour le travail de groupe parce que c'est un moyen d'échange et de contact. Pour les enseignants, certains sujets sont compliqués, difficiles à saisir, et par conséquent les apprenants ont besoin de plus de temps et de coopération. Parmi les avantages du travail de groupe, l'intégration de tous les apprenants ; toutes les activités s'exécutent en groupe ; endroit de vérification de ce qu'il faut faire, endroit de débat, de confrontation des opinions, des méthodes de travail, etc.

C'est surtout le moment d'un enrichissement réciproque par les corrections mutuelles, les interventions doivent être menées vers des discussions en passant par la compréhension qui est susceptible de produire un travail plus sûr.

On peut affirmer que les apprenants éprouvent de l'intérêt pour toutes les activités réalisées en groupe, ils observent des modifications dans leurs conduites telles que l'augmentation de l'autonomie et des échanges pour étudier. En revanche, ils ne réagissent pas tous, l'échange n'implique pas tout le groupe ; absence de dynamisme de certains membres du groupe. En outre, les apprenants doivent être secourus par l'enseignant pour qu'ils arrivent à s'écouter mutuellement et ainsi progresser grâce à la vie dans le groupe.

Q3 : *Les apprenants mémorisent-ils plus facilement un texte :*

- *lu ?*

- *écouté ?*

Pour quatre enseignants les apprenants mémorisent plus facilement un texte lu, les seize (la majorité 80%) trouvent que ce qu'on apprend avec les gestes et le son se retient vite et mieux ; d'où l'importance donner actuellement à l'apprentissage par la chanson. En effet, le son augmente les possibilités de mémorisation par le fait qu'il développe des mécanismes de *déclenchement* entre la mémoire du texte et celle des composantes sonores et visuelles : la perception des phrases avec leur rythme permet le déclenchement des souvenirs des mots. Cette pratique permet de réactiver le contenu et l'entraînement au travail de la mémoire qui est efficace pour l'acquisition de la langue en situation d'écoute. Pour ce faire, il faut revoir et réentendre toutes les situations de l'échange verbal avec toutes les composantes visuelles et auditives de la situation à savoir les gestes, l'intonation et la mimique pour accéder plus facilement au stade de la compréhension.

Q4 : *Sur quelles bases, votre enseignement s'appuie-t-il ?*

- *la compréhension orale.*

- *la compréhension écrite.*

- *l'expression orale.*

- *l'expression écrite.*

La plupart des langues dans le monde sont parlées en plus de l'écrit, de là, vient l'idée commune que la communication est fondamentalement orale. Les

enseignants interrogés ont tous affirmés que leur enseignement personnel se base essentiellement sur la compréhension orale et l'expression orale.

Q5 : Quelles sont les compétences que doit posséder un enseignant ?

- *L'expérience.*
- *L'autorité.*
- *Une formation actualisée.*
- *Le sens de la coopération.*
- *La capacité de susciter la motivation.*

Vu l'importance donnée actuellement à l'enseignement-apprentissage du FLE et la centration sur l'apprenant et ses besoins en tant que partenaire de l'acte pédagogique et responsable de son propre apprentissage, il doit être guidé par un enseignant spécialiste dans le domaine.

Tous les enseignants trouvent l'expérience d'une nouvelle formation actualisée très positive à l'égard de leurs apprenants ainsi qu'à l'égard de leurs propres besoins et reconsidèrent les avantages d'une formation spécifique à la gestion de l'enseignement-apprentissage.

Seul l'enseignant guide, accompagnateur et surtout passeur culturel, culture au sens de savoir-être, pourra susciter la motivation des apprenants.

3.3.3 REMARQUES GENERALES :

Par le biais de ce questionnaire, nous avons observé des dissemblances dans les méthodes de travail et d'accès au sens des apprenants. En effet, l'apprentissage est différent d'un apprenant à un autre et les stratégies déployées sont en rapport avec les pratiques apprenantes qui ont été acquises tout au long de leur scolarisation.

Évidemment, l'apprenant prend beaucoup de temps pour entamer sa tâche ; cette perte s'explique par la non saisi de l'objectif de l'activité. Cet apprenant a souvent l'impression que les activités sont nombreuses et il lui serait impossible de les réaliser sans l'aide de son enseignant. Lequel enseignant doit s'adapter à plusieurs situations de communication en rapport avec tout apprenant.

La majorité des enseignants ont affirmé que les stratégies d'enseignement-apprentissage peuvent être modelées et développées pour chaque situation, il faut seulement savoir que cela demande du temps et de la patience. Tout enseignant sait qu'actuellement, il doit faire acquérir à ses apprenants avec le savoir linguistique, l'autonomie, la tolérance, la nouveauté et la recherche. Cela pourrait permettre l'installation d'une écoute efficiente synonyme d'une entente, de l'échange, de l'acceptation, autrement dit, d'un savoir-être ou d'une compétence communicative.

CONCLUSION

En raison de sa nature, l'écoute est une activité artificiellement inactive qu'on peut faire progresser grâce aux différentes activités proposées dont le but a été de faciliter la compréhension et rassurer les apprenants. En associant ces activités à des objectifs précis en levant les inhibitions et en proposant des stratégies, c'est ce qui convainc et persuade l'apprenant de l'utilité de ces activités et lui procure du plaisir : plaisir de découvrir, d'anticiper, de comprendre et surtout d'écouter.

En effet ces activités ont pu nous montrer qu'un apprentissage technique de l'écoute est possible. Un entraînement à l'écoute objective à l'attention et à l'observation est certainement réalisable. De plus, l'auditeur, attentif, observateur, conscient, peut parfaitement écouter et reformuler les paroles de l'autre ; ce qui va minimiser la distance et le désaccord.

L'apprenant est actuellement conscient que la bonne écoute est l'écoute active et qu'avec plus de formation, d'observation son écoute évolue et devient plus active et cela lui permettra d'entrer en contact avec les autres et de communiquer à travers ses prises de notes, ses reformulations. En revanche, les *tics* utilisés par l'orateur comme les gestes, le regard, la voix...seule l'auditeur entraîné, pourra les remarquer.

Cela ne peut se réaliser sauf si l'apprenant est accompagné par son enseignant ; un enseignant qui sera désormais à côté de lui et plus jamais devant, pour l'aider, le conseiller ; un enseignant qui a envie de transmettre autre chose que la connaissance stricte de la matière. Grâce à lui, l'apprenant acquiert une expérience au-delà de ses performances scolaires. Il s'agit, par conséquent de signer un contrat de complicité attentive dans un climat de sécurité et de plaisir pour une prise de parole réfléchie et autonome qui s'attachera aux conditions que le partenariat produit pour favoriser la compréhension et l'expression.

CONCLUSION

CONCLUSION GENERALE

Apprendre une langue étrangère veut dire entrer en contact avec une nouvelle culture et d'autres mœurs ,et cela exige un enseignement-apprentissage qui permet

plus au moins l'installation des compétences nécessaires pour minimiser les risques de l'échec dans toute situation de communication.

L'enseignement-apprentissage par le biais de l'écoute se déroule dans des conditions précises pour développer des stratégies particulières et des attitudes comportementales selon chaque situation. Cet enseignement-apprentissage de l'écoute permet d'établir chez tout apprenant un degré de valeurs, de principes en dehors de tout égocentrisme, de toute représentation et de tout préjugé.

Puisque l'enjeu capital de la didactique du FLE est *d'apprendre à apprendre*; l'acte d'apprendre doit être vu d'abord comme un acte essentiellement social avec tout ce qu'il inclut en ce qui concerne la relation avec soi et avec les autres grâce à la tolérance, l'ouverture et la souplesse à l'égard de tout changement.

Une didactisation de l'écoute, une pédagogie basée sur une entente des partenaires de l'opération d'enseignement/apprentissage, une prise de conscience de soi et de l'autre par le biais de l'écoute sont parmi les conditions nécessaires à la réalisation de tout objectif dans l'enseignement-apprentissage du FLE.

Pour ce faire, la mise en place d'une compétence communicative par le biais d'une écoute efficace et réciproque installée dans le groupe classe de FLE nécessite le concours de tout un chacun et enseignant et apprenant en plus d'une didactisation ayant trait surtout à l'oral.

L'écoute est un acte social, il demeure surtout une satisfaction purement individuelle que l'enseignement-apprentissage ne devrait jamais perdre de vue ainsi

que de prendre conscience qu'actuellement le FLE tout autant qu'objet d'enseignement-apprentissage est aussi un partage à la fois culturelle, politique et économique.

La compréhension orale est une compétence qui vise à installer constamment chez tout apprenant des stratégies d'écoute et de compréhension à l'oral parce qu'en approche communicative on débute nécessairement par comprendre avant de produire.

Ecouter est un acte plus complexe qu'il n'y apparaît ou l'écoute désigne une gamme d'attitudes allant de l'audition pure et simple (au sens physico biologique) à l'écoute active et sélective.

L'entraînement à l'écoute et la prise de conscience de ses effets semblent incontournables, introduire une didactique centrée sur l'écoute pour apprivoiser l'oreille et favoriser le temps d'exposition à la langue française et aux différents types de discours est nécessaires dès le début de l'apprentissage. Quelle que soit la démarche, la pédagogie mise, en place, le succès d'un apprentissage est basé sur une relation de partenariat entre enseignant et apprenant, lequel partenariat est caractérisé par une volonté d'apprendre tout autant que transmission du savoir parce que la pédagogie nouvelle place l'apprenant au centre du système éducatif afin de favoriser la réussite scolaire et l'intégration sociale.

De là, la didactique de l'oral cherche à construire à côté d'un apprenant actif doté d'un savoir académique, un futur citoyen qui a également un savoir-être c'est-à-dire son rapport au monde comme personne et sujet social. Nous dirons que la compétence socioculturelle est aussi importante que les compétences linguistiques et communicatives parce qu'elle vise une formation à long terme donc un savoir-être c'est savoir se comporter dans une situation de communication qui s'effectue grâce à la langue qui est un moyen de communication et le support de l'apprentissage des nouvelles compétences.

Tout système éducatif et toute didactique à pour objectif de former un apprenant qui sera capable de prendre son apprentissage en charge, de se situer dans sa relation avec l'autre du point de vue linguistique et culturel c'est-à-dire s'ouvrir vers d'autres cultures tout en gardant son identité. Il s'agit aussi de former l'apprenant à devenir plus autonome progressivement afin d'émettre des hypothèses sur ce qu'il a écouté et compris, d'où cette apprenant sera progressivement capable de repérer des informations et de les hiérarchiser et être à la fois branché sur l'autre et en même temps attentif sur soi-même (s'écouter).

ANNEXE

QUESTIONNAIRE

Ce questionnaire s'inscrit dans le cadre d'une thèse de magister relative à une étude didactico-pédagogique sur l'enseignement/apprentissage de l'écoute traité sous le thème de : " Des stratégies d'écoute à la compétence communicative : Le savoir être en question". L'objectif est d'améliorer la compréhension à partir du corps et de la voix ainsi qu'a la formation au niveau du comportement et d'attitude ; pour acquérir un Savoir être en situation de communication, nous vous prions de bien vouloir répondre aux questions suivantes.

Questionnaire pour les enseignants

- Sexe M ☐ F ☐
- Expérience - de 5 ans ☐ + de 5 ans ☐

1- Ecouter l'autre veut dire :

- être d'accord ? ☐ - être bien gentil ? ☐ - obéir et Comprendre ? ☐

2- L'écoute se réalise-t-elle,

- lorsqu'on est capable de répliquer sur un point évoqué ? ☐
- lorsqu'on est capable de redire les propos dans leurs ensembles sans déformation ? ☐
- lorsqu'on se laisse influencer par le langage et les expressions trop chargées ? ☐

3- En tant que formateur, la participation à une conversation de groupe veut dire :

- écouter simplement ce que les autres ont à dire ? ☐
- faire des contre-propositions (d'accord, mais je pense que ...) ? ☐
- participer sans parler et sans faire des gestes ? ☐

4- Que signifie pour-vous une communication, plus au moins sans malentendu ?

.....

5- Une communication réussie est celle qui vise :

- l'entente ? ☐
- le succès ? ☐

- à provoquer chez l'interlocuteur une réaction ?

☐

6 : Quelle stratégie d'organisation de la classe du FLE, pourrait favoriser l'écoute ?

- l'étoile ?
- le cercle ?
- le Y ?

☐☐☐

7- Quelles attitudes et/ou conduites apprenantes seraient les soubassements d'une écoute attentive de la part de l'auditoire ?

.....

8- Selon- vous Le silence :

- perturbe ? ☐ - aide à anticiper ? ☐ - aide à comprendre ? ☐

Justifiez.....

.....

9- Comment la voix peut-t-elle, faire participer l'auditoire ?

.....

.....

10- Est-il facile de gérer l'écoute dans vos classes ?

.....

.....

11- Quelle serait la meilleure façon d'apprendre pour vos apprenants :

- les informer sur l'objectif et le thème du cours à l'avance ? ☐
- les surprendre ? ☐

12- Les apprenants préfèrent-t-ils réaliser les activités proposées :

- seuls ? ☐ - en groupe ? ☐

13-Les apprenants mémorisent plus facilement un texte :

- lu ? ☐ - écouté ? ☐

14-Sur quelles bases, votre enseignement s'appuie-t-il ?

- la compréhension orale. ☐

- la compréhension écrite. ☐

- l'expression orale. ☐

- l'expression écrite. ☐

15-Quelles sont les compétences que doit posséder un enseignant ?

- l'expérience. ☐

- l'autorité. ☐

- une formation actualisée. ☐

- le sens de la coopération. ☐

- la capacité de susciter la motivation. ☐

REFERENCES

BIBLIOGRAPHIQUES

Livres :

1. BARSOTTI.B, *L'échange dans la philosophie contemporaine*, Ellipses, Paris, 2002
2. BOGAARDS.P, *Aptitude et affectivité dans l'apprentissage des langues étrangères*, Hatier, Paris, 1988
3. BRITT-MARI.B, *Le savoir en construction-former une pédagogie de la compréhension*, Ed RITZ, Paris
4. BOURDIEU.P, *Langage et pouvoir symbolique*, Seuil, Paris, 2001
5. BOYER.H, BUTZBACH.M, PENDANX.M, *Nouvelle introduction à la didactique du français langue étrangère*, CLE international, Paris, 2001
6. CASTELLOTTI.V, PY.B, *La notion de compétence en langue*, ENS Editions, Lyon, 2002
7. COST.D, *La didactique au quotidien*, le français dans le monde, "numéro spécial" Hachette, Paris, Juillet 1995
8. CYR.P, GERMAIN.C, *Les stratégies d'apprentissage*, CLE international, Paris, 1998
9. DABENE.L, *Repères sociolinguistiques pour l'enseignement des langues*, Hachette, Paris, 1994
10. EL KORSO. K, *Communication orale et écrite*, Ed Dar EL GHARB, Alger
11. GARCIA-DETANC.C, PLANE.S, *Comment enseigner l'oral à l'école primaire ?* Hatier, Paris, 2004
12. GUIMBRETIERE.E, *Phonétique et enseignement de l'oral*, Didier/Hatier, Paris, 1994

13. HAYMES.D, *Vers la compétence de communication*, L'AL, CREDIF/HATIER, Paris, 1984
14. JODELET.D, *Les représentations sociales*, Éd PUF, Paris, 1989
15. KERBRAT-ORECCHIONI.C, *Les interactions verbales : approche interactionnelle et structure des conversations*, Armand Colin, Paris, 1998
16. LAVERRIERE.J, SANTUCCI.M, SIMONET.R, *Formation à l'expression écrite et orale*, Ed d'organisation, troisième édition, Paris, 2004
17. LE MERCIER.L, *Les itinéraires de découverte : enseigner autrement*, Hachette, Paris, 2002
18. LIEURY.A, FENOUILLET.F, *Motivation et réussite scolaire*, Dunod, Paris, 1997
19. MOIRAND.S, *Enseigner à communiquer en langue étrangère*, Hachette, Paris, 1982
20. OLLIVIER.B, *Communiquer pour enseigner*, Hachette Paris, 1992
21. PUREN.C, *Histoire de méthodologies de l'enseignement des langues*, Ed NATHAN, CLE international, paris, 1988
22. RENE.CH, WILLIAME.CH, *La communication orale*, Nathan, Paris, 1994
23. SCHAPIRA.CH, *Les stéréotypes en français : proverbes et autres formules*, Ed OPHRYS, Paris, 1999
24. SIMONET.R, SALZER.J, SOUDEE.R, *Former à l'écoute : 55 fiches de formation à l'écoute*, Ed d'organisation, Paris, 2004
25. SIMONPOLI.J-F, *Apprendre à communiquer*, Hachette, Paris, 1991
26. VANOYE.F, MOUCHON.J, SARRAZAC.J-P, *Pratique de l'oral*, Armand colin, Paris, 1981

27. VIAU.R, *La motivation dans l'apprentissage du français*, Renouveau pédagogique INC, Canada, 1999

28. VION.R, *La communication verbale : analyse des interactions*, Hachette, Paris, 2000

Revues et Articles :

1. DANIEL.M-F, DELSOL.A, "*Apprendre à dialoguer en maternelle*", in L'AGORA n° 2,1 Paris, 2002
2. DENIS.M, "*développer des aptitudes interculturelles en classe de langue*", in Dialogues et cultures n° 44, Paris, 2000
3. JODOIN.J-P, "*Règles de vie et coopération*", in Vie pédagogique n° 119, Avril, Mai, 2001 sur :
http://www.viepedagogique.gouv.qc.ca/numeros/119/vp119_28-29.pdf.
4. MARSOLAIS.A, "*Faire acquérir les compétences à l'orale*", in Vie pédagogique, n° 112, septembre, octobre, 1999
5. REY-HULMAN.D, "*Face à l'oral*", in Diagonales n° 47 Aout 1998
6. REY-VON AIIMEN.M, "*une pédagogie interculturelle? Pièges et défis*", *textes et documents accompagnant le cours de diplôme d'étude supérieures (DES)*, Université de Genève, Faculté de psychologie et des sciences de l'Education, octobre, 1992
7. RUI.B, "*exploitation de la notion de "stratégie de lecture "en français langue étrangère et maternelle* "in AILE, n° 13, 2000 sur :
<http://aile.revues.org/document387.html>

Dictionnaires :

1. CUQ.J-P, *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*, CLE international, Paris, 2003
2. DUBOIS.J, *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Librairie Larousse, 1973
3. Le Petit LAROUSSE ILLUSTRÉ, la référence vivante d'un monde vivant, Paris, 1991